



Rapport 2021 sur le développement durable

Approche de gestion



IAMGOLD

Rapport sur le

développement durable

Le rapport de 2021 sur la santé, la sécurité et le développement durable est divulgué au moyen de la Global Reporting Initiative (GRI), du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) ou du rapport sur notre approche de gestion. Ce rapport comprend un message de la présidente du conseil d'administration et présidente et chef de la direction par intérim, Maryse Bélanger, ainsi que les cibles et les réalisations de 2021-2022.

Table des matières

Introduction	2
Message de la présidente du conseil d'administration et présidente et chef de la direction par intérim	
	3
Gouvernance et normes	11
Notre personnel et nos équipes	15
Engagement et développement communautaires	20
Gouvernance environnementale	31

Message de la présidente du conseil d'administration et présidente et chef de la direction par intérim



Maryse Bélanger

Présidente du conseil d'administration et présidente et chef de la direction par intérim

IAMGOLD traverse un moment charnière excitant alors qu'elle vit une transition qui la positionne pour devenir une société productrice d'or à marge élevée grâce à la mise en valeur du projet Côté Gold et à l'optimisation de ses activités en Afrique de l'Ouest et dans les Amériques.

Cette transformation s'applique aussi à la direction de l'entreprise, à commencer par le conseil d'administration qui a connu un important renouveau au cours des dix-huit derniers mois. La reconstitution du conseil lui confère de l'expérience, une perspective et une vision stratégique lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités auprès des investisseurs, des parties prenantes et de l'équipe de direction pour créer de la valeur de manière responsable dans ses activités.

Pendant que l'entreprise continue d'évoluer et de se transformer, elle demeure résolue à maintenir son engagement et celui de ses dirigeants à exercer ses activités de manière durable et responsable. Cela signifie de conserver et d'accroître sa culture forte en santé et sécurité, de respecter ses engagements envers ses communautés locales et ses partenaires, et de continuer à être de bons gestionnaires de l'environnement.

L'engagement Zéro Incident® est fondamental à sa philosophie ; la santé, la sécurité, l'environnement et les pratiques communautaires constituent les pierres d'assise sur lesquelles reposent ses activités. En 2021, l'entreprise a renforcé son engagement à l'égard du développement durable en introduisant de nouveaux paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le but d'évaluer les attributions d'incitatifs en espèces à court terme. Les paramètres en

ESG sont des indicateurs de performance clés clairement établis qui favoriseront les comportements adéquats. Vous pouvez consulter les initiatives et résultats en ESG [ici](#).

IAMGOLD possède un long historique d'activités axées sur le développement durable, et une partie de sa résilience opérationnelle repose sur de fortes pratiques de développement durable. IAMGOLD a toujours été reconnue comme étant l'une des meilleures entreprises en termes de responsabilité sociale et elle est fière de faire partie des exploitants responsables. L'entreprise et ses membres de la direction sont déterminés à utiliser cette solide base pour aider IAMGOLD à se transformer en société plus forte, plus agile et plus durable. À mesure qu'elle avance, l'entreprise demeurera réceptive, engagée, et déterminée à maximiser les avantages découlant de l'exploitation minière pour créer un avenir meilleur pour ses parties prenantes, notamment en contribuant tant à la prospérité économique que sociale de ses communautés hôtes.

Merci,

Maryse Bélanger

Faits saillants du rendement

NOTRE PERSONNEL

Fréquence TIE de 0,76

(Taux de fréquence du total des incidents enregistrables), 11 % sous la cible

Taux de fréquence JART de 0,37

(Taux de fréquence des jours d'absence, restrictions et transferts), 27 % sous la cible et amélioration de 20 % par rapport à 2020

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

14,62 millions \$

en investissement communautaire total (commandites, dons, partenariats)

500 millions \$

en paiements d'activités aux fournisseurs nationaux et **65 millions \$** aux fournisseurs locaux

GOVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

Engagement organisationnel à lutter contre les changements climatiques : atteindre des émissions nettes négatives et avoir une incidence nette positive sur la biodiversité au plus tard en 2050. Une feuille de route et une stratégie de haut niveau seront publiées à la fin de 2022.

LEADERSHIP EN ESG

IAMGOLD occupe le 44^e rang parmi tous les secteurs d'activités au classement de Corporate Knights des **50 meilleures entreprises en 2021** et figure au 37^e rang des **50 meilleures entreprises en 2022**. Le classement annuel dresse la liste des meilleures entreprises canadiennes en termes de responsabilité sociale.

Pour une troisième année consécutive, IAMGOLD fait partie du **Bloomberg Gender-Equality Index de 2021**. Cet indice regroupe 380 sociétés mondiales qui offrent un milieu de travail plus inclusif et équitable.

L'**Association minière du Canada** a décerné un prix en gouvernance environnementale à la mine Essakane dans le cadre de son programme **Vers de développement minier durable (VDMD)**.

Dans le but de soutenir les communautés où elle exerce ses activités, IAMGOLD a annoncé un partenariat avec Masai Ujiri de l'organisme **Giants of Africa** pour encourager le développement du leadership, des compétences de vie et l'habilitation des femmes dans le sport dans les communautés hôtes d'IAMGOLD au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal. L'engagement de quatre ans comprendra approximativement un million \$ en financement pour construire et réhabiliter des installations de basketball dans chaque pays, soutenir des camps

intensifs de basketball au pays et promouvoir le développement de l'encadrement des jeunes.

Dans le cadre d'un partenariat public-privé avec le gouvernement canadien, One Drop Foundation et Cowater International, la phase 1 du projet Triangle d'eau a été réalisée et alimente en eau potable 60 000 personnes près d'Essakane IAMGOLD a scellé des partenariats pour la phase 2 du projet Triangle d'eau qui desserviront 75 000 personnes de plus.

Affaires mondiales Canada s'est engagé à financer 28 millions \$ en plus du financement et de l'appui

non financier de Cowater, de One Drop et des autorités burkinabè responsables de l'eau.

En 2021, IAMGOLD a retenu les services d'une firme d'experts-conseils pour réaliser un diagnostic complet de sa situation actuelle, qui comprenait une toute première enquête sur l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) auprès du personnel, des groupes de discussion avec le personnel, des entretiens avec les cadres, un examen des programmes et des politiques des RH et une analyse du flux de travail du capital humain.

VALEUR ÉCONOMIQUE CRÉÉE (millions de dollars américains)*

	CANADA	SURINAME	BURKINA FASO	TOTAL
Revenus	61,60	276,20	813,90	1 151,70
Coûts d'exploitation	155,50	542,90	730,50	1 428,90
Salaires et avantages sociaux du personnel	69,40	59,90	86,60	215,90
Paiements aux fournisseurs de capitaux**	36,63	S. o.	S. o.	36,63
Paiements aux gouvernements	7,42	38,62	106,83	149,58
Investissements communautaires	0,05	1,25	13,32	14,62

*Sites d'exploitation seulement

**Concerne toute l'Amérique du Nord

Cibles et réalisations

Réalisé Partiellement réalisé Processus sur plusieurs années

OBJECTIFS DE 2021	SURVOL	ÉTAT
Soutenir les gouvernements régionaux concernant les priorités liées à la COVID-19.		IAMGOLD a continué de collaborer étroitement avec les gouvernements régionaux à mettre en œuvre des directives liées à la COVID-19 et à faire avancer les priorités visant à protéger les communautés hôtes d'IAMGOLD contre la COVID-19. IAMGOLD a apporté un soutien financier direct et non financier aux pays et aux communautés hôtes. Pour répondre aux besoins criants de vaccins contre la COVID-19 à l'échelle mondiale, IAMGOLD a versé 250 000 \$ pour soutenir les mesures d'urgence relatives à ACT-A/COVAX en Afrique occidentale et centrale. ACT-A (le dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19), une collaboration mondiale pour accélérer la distribution des vaccins contre la COVID-19, vise à raffermir les systèmes de santé de base, à aider les pays à moyens et à faibles revenus au-delà de la pandémie et à atténuer l'incidence de la COVID-19 sur l'économie et la santé publique. Ce don représente une continuation des contributions de la Société en vue de soutenir les pays hôtes et les communautés locales dans la lutte contre la pandémie mondiale de la COVID-19.
Faire avancer les demandes de permis restantes de Côté Gold nécessaires à la phase opérationnelle et les approbations mineures requises pour soutenir les activités de construction en cours.		Le projet a reçu toutes les approbations majeures nécessaires à la réalisation de la phase opérationnelle. Il reste à obtenir quelques approbations mineures pour soutenir les activités de construction en cours.
Avancer la mise en œuvre de l'entente sur les répercussions et les avantages conclue avec la Première Nation de Mattagami et la Première Nation Flying Post concernant le projet Côté Gold.		IAMGOLD continue de travailler en étroite collaboration avec les Premières Nations pour assurer que la lettre et l'esprit de l'entente sur les répercussions et les avantages sont respectés.
Conclure les négociations avec la Nation métisse de l'Ontario, région 3 concernant une entente sur les répercussions et les avantages pour le projet Côté Gold.		IAMGOLD a signé une entente sur les répercussions et les avantages concernant le projet Côté Gold avec la Nation métisse de l'Ontario, région 3 en juin 2021.
Faire progresser les négociations avec la Première Nation Abitibiwinni (Pikogan) concernant une entente sur les répercussions et les avantages pour la mine Westwood en vue de soutenir les activités et de potentiels projets satellites, comme Fayolle.		Les négociations concernant une entente sur les répercussions et les avantages avec la Première Nation Abitibiwinni et la mine Westwood se poursuivent en vue de soutenir les activités et de potentiels projets satellites, comme Fayolle.
Conclure un partenariat visant des initiatives sportives avec Giants or Africa au Mali, au Sénégal et au Burkina Faso.		IAMGOLD a conclu une entente de partenariat avec Giants of Africa (GOA) au premier trimestre de 2021. Il s'agit d'un partenariat de quatre ans dans le cadre duquel IAMGOLD s'est engagée à investir un million \$ à compter de l'été 2021 visant à encourager le développement de la jeunesse grâce aux sports. Le programme comprend la construction de terrains de basketball dans les pays hôte d'IAMGOLD, notamment au Burkina Faso, au Sénégal et au Mali, de camps de basketball et de compétences de vie sur plusieurs jours dans chaque région ainsi que des camps de mentorat de deux jours et un atelier sur l'autonomisation professionnelle des femmes au Sénégal. Par l'entremise de ce partenariat stratégique, GOA et IAMGOLD partagent la conviction que le potentiel de la jeunesse africaine est infini si on lui donne les bons outils pour réussir.
Faire progresser la demande de la phase 2 potentielle du projet Triangle d'eau avec Affaires mondiales Canada en partenariats avec Cowater Sogema, One Drop et les agences partenaires et les fonds communautaires burkinabè.		IAMGOLD a soumis une demande à Affaires mondiales Canada visant la phase 2 potentielle du projet Triangle d'eau en partenariat avec Cowater Sogema, One Drop et les agences partenaires et les fonds communautaires burkinabè. Le budget total de la phase 2 s'élève à 35 millions \$; en 2022, IAMGOLD a reçu la confirmation qu'Affaires mondiales Canada contribuera 28 millions \$ pour réaliser cette phase et le reste sera financé par IAMGOLD et les partenaires locaux burkinabè.
Mettre au point la stratégie sur l'énergie et les émissions en vue d'officialiser l'approche de l'entreprise pour adresser la crise climatique.		En septembre 2021, IAMGOLD a annoncé sa stratégie globale pour lutter contre les changements climatiques. L'entreprise compte atteindre des émissions négatives nettes de gaz à effet de serre (GES) au plus tard en 2050. Les détails portant sur la stratégie se trouvent ici .
Mettre en place initiale un nouveau code de déontologie et d'éthique des fournisseurs en collaboration avec l'équipe générale de l'approvisionnement et celles des sites.		L'équipe générale d'approvisionnement et les équipes d'approvisionnement des sites continuent de mettre en œuvre le nouveau code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs. Tous les nouveaux fournisseurs doivent signer le code et les équipes doivent aussi s'assurer que les fournisseurs existants observent le code.

Nos cibles 2022 en développement durable

ODD des Nations Unies	CIBLES 2022
ODD 9 des Nations Unies : Industrie, innovation et infrastructure : Mettre en place une infrastructure résistante, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et encourager l’innovation. ODD 12 des Nations Unies : Consommation et production responsables : Établir des modes de consommation et de production durable.	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES Atteindre le niveau A du protocole de gestion des résidus miniers et de l’intendance de l’eau de l’initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de l’Association minière du Canada (AMC) d’ici la fin de 2022.
ODD 1 des Nations Unies : Pas de pauvreté : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. ODD 3 des Nations Unies : Bonne santé et bien-être : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. ODD 5 des Nations Unies : Égalité des sexes : Parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. ODD 6 des Nations Unies : Eau propre et assainissement : Garantir la disponibilité et la gestion de l’eau et de l’assainissement pour tous.	1 PAS DE PAUVRETÉ 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT Obtenir du financement pour la phase 2 du projet Triangle d’eau auprès d’Affaires mondiales Canada en partenariat avec Cowater Sogema, One Drop et des agences partenaires et des fonds communautaires burkinabè.
ODD 5 des Nations Unies : Égalité des sexes : Parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. ODD 8 des Nations Unies : Travail décent et croissance économique : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. ODD 10 des Nations Unies : Inégalités dans les pays et d’un pays à l’autre.	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 10 INÉGALITÉS RÉDUITES Continuer la mise en œuvre du programme d’égalité, de diversité et d’inclusion, y compris : • La progression dans l’atteinte de la cible de représentation de genre de 20 % de femmes d’ici 2030. • Mise en œuvre d’une formation sur l’ÉDI pour le personnel. • Élaboration d’un site Web interne pour sensibiliser le personnel aux questions d’ÉDI. • Mise à jour de la politique en santé et sécurité pour inclure la santé physique et psychologique et l’élaboration des programmes de sensibilisation connexes en vue de promouvoir un milieu sécuritaire et propice.

ODD des Nations Unies	CIBLES 2022
ODD 12 des Nations Unies : Consommation et production responsables : Établir des modes de consommation et de production durable.	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES Respecter et dépasser les cibles en santé et sécurité en 2022.
ODD 7 des Nations Unies : Énergie propre et d’un coût abordable Garantir l’accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. ODD 13 des Nations Unies : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. Prendre d’urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.	7 ÉNERGIE PROPRE ET D’UN COÛT ABORDABLE 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES Effectuer une vérification externe des émissions d’IAMGOLD.
ODD 13 des Nations Unies : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES Publier un rapport du groupe de travail sur l’information financière relative aux changements climatiques.
ODD 13 des Nations Unies : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES Publier un plan d’action de haut niveau sur la façon dont IAMGOLD compte assurer l’atteinte des cibles générales (émissions nettes négatives, biodiversité nette positive).
ODD 15 des Nations Unies : Vie terrestre. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l’appauvrissement de la biodiversité.	15 VIE TERRESTRE Conclure un investissement initial d’une solution axée sur la nature qui a une incidence nette positive sur la biodiversité et des crédits carbone.



Données de rendement en développement durable – Revue quinquennale

	2021	2020	2019	2018	2017
Production aurifère attribuable, y compris les coentreprises (oz)	601 000	653 000	762 000	882 000	882 000
Main d'œuvre					
Personnel (équivalent temps plein)	5 025	5 205	3 905	3 810	3 716
Hommes (% de la main-d'œuvre)	88 %	86 %	88 %	87 %	88 %
Femmes (% de la main-d'œuvre)	12 %	14 %	12 %	13 %	12 %
Diversité de genre au sein du conseil d'administration	43 %	29 %	13 %	14 %	14 %
Diversité de genre au sein de la haute direction	17 %	17 %	17 %	17 %	17 %
Taux de roulement					
Nombre total de personnes s'étant joint à l'entreprise	324	556	397	708	597
Nombre total de personnes ayant quitté l'entreprise	340	277	421	577	555
Sécurité					
Fréquence des pertes de temps en raison d'accident (sur 200 000 heures de travail)	0,17	0,26	0,26	0,24	0,29
Blessures mortelles	0	0	1	0	1
Taux de fréquence du total d'incidents enregistrables (sur 200 000 heures de travail)	0,76	0,95	0,87	1,13	1,43
Énergie et émissions					
Puissance (GJ)					
Consommation énergétique totale	10 181 467	7 818 719	7 827 760	8 115 663	8 201 337
Consommation énergétique directe totale	8 922 679	6 582 948	6 372 558	5 242 958	6 606 518
Consommation énergétique indirecte totale	1 258 788	1 235 771	1 455 201	2 872 705	1 594 819
Électricité utilisée totale	1 365 953	1 349 554	1 452 320	2 791 859	1 571 085
Total d'énergie renouvelable Solaire	107 165	113 783	98 199	80 846	23 734
% provenant d'énergie renouvelable	8 %	8 %	7 %	3 %	2 %

S. o. = sans objet



	2021	2020	2019	2018	2017
Émissions atmosphériques (en tonnes métriques de CO ₂)					
Émissions GES directes, champ d'application 1	596 549	477 761	495 965	507 241	512 587
Émissions GES indirectes, champ d'application 2	512	491	581	379	982
Autres émissions GES indirectes, champ d'application 3	567 965	S. o.	59 702	5 503	5 398
Eau (m³)					
Prélèvement d'eau total	40 966 000	30 438 000	28 613 424	138 959 918	14 532 826
Rejet d'eau total	6 448 000	4 764 000	6 513 219	7 257 796	670 4711
Consommation d'eau totale	34 518 000	25 408 000	28 597 991	146 217 714	21 237 537
Prélèvement d'eau selon la source					
Eau de surface	17 098 000	6 088 000	3 636 062	603 761	6 910 239
Nappes phréatiques	3 119 000	2 842 000	3 248 448	2 435 738	1 211 804
Précipitations	20 734 000	19 682 000	21 720 721	135 911 669	6 400 882
Fournisseurs externes d'eau et de services publics	15 000	0	8 194	7 750	9 901
Eau recyclée (% d'eau consommée)	61 %	S. o.	50 %	9 %	58 %
Eau utilisée totale	55 588 000	49 731 000	42 907 583	153 535 758	34 426 247
Déchets (données globales, en tonnes)					
Poids total des déchets dangereux	10 492	52 122	2 586	5 077	8 407
Poids total des déchets non dangereux	6 253	8 711	3 242	3 879	3 845
Quantité totale des résidus, y compris les boues	24 621 680	23 690 809	26 869 575	26 959 637	25 366 984

S. o. = sans objet

À propos de ce rapport

IAMGOLD est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable grâce à des normes élevées de pratiques environnementales, sociales et de gouvernances (ESG). Pour une quinzième année consécutive, IAMGOLD a publié son rapport portant sur les sujets les plus importants pour ses parties prenantes et ses activités.

Le rapport 2021 sur le développement durable présente le rendement en ESG d'IAMGOLD et aborde les questions liées à ses activités pendant l'année civile de 2021.

Ce rapport a été préparé conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI), Option de conformité essentielle, à l'aide des indicateurs propres à l'industrie minière extraits du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), divulgations et mesures concernant les métaux et l'exploitation minière. Ce rapport respecte également les divulgations exigées concernant le mécanisme de reporting sur l'approvisionnement local (MRAL). Dans le rapport, nous mettons en évidence les contributions qu'apporte IAMGOLD à ses communautés hôtes pour faire avancer les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD des Nations Unies). Le premier rapport du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques sera publié au troisième trimestre de 2022.

Actuellement, IAMGOLD ne fait pas vérifier à l'externe son rapport annuel sur le développement durable (à l'exception des données sur les émissions) puisqu'IAMGOLD se conforme à plusieurs autres normes internationales comme l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD), les principes d'exploitation minière responsable et la norme sur l'or libre de conflit, qui demandent une vérification externe. IAMGOLD a fait vérifier son inventaire des émissions de gaz à effet de serre conformément au protocole de gaz à effet de serre (voir le rapport de vérification [ici](#)).

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires, qui constituent des éléments clés de notre processus de compte rendu qui aide à traiter des questions qui comptent le plus pour nos parties prenantes. La personne-ressource du présent rapport est le vice-président principal, Affaires internationales et développement durable, Oumar Toguyeni. Veuillez adresser vos commentaires à www.iamgold.com/contact-us.

Tous les montants monétaires sont exprimés en dollar américain, sauf indication contraire.

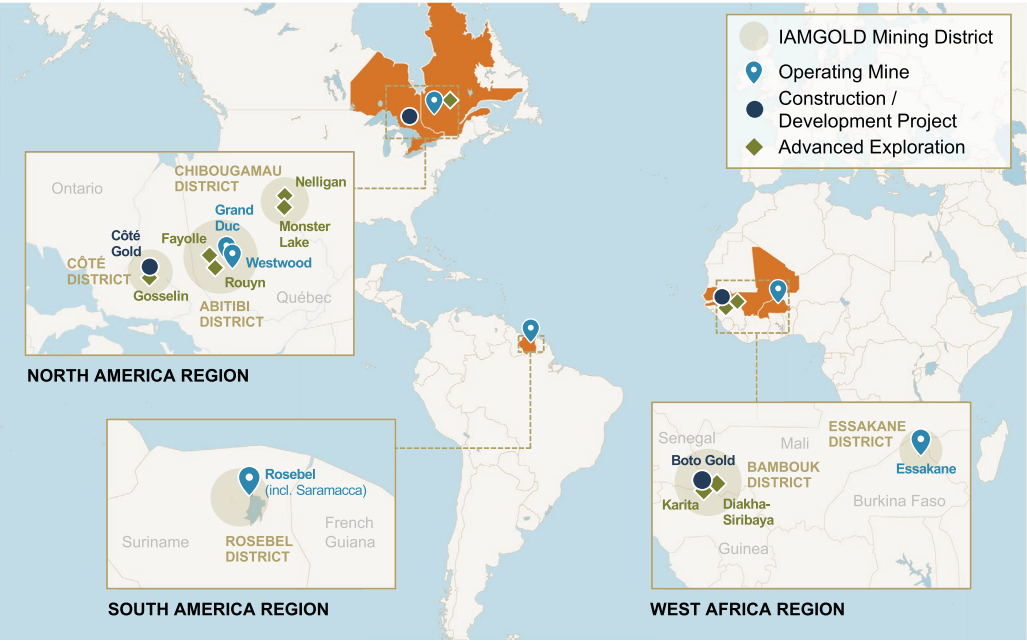


Profil de l'entreprise

IAMGOLD est une société aurifère de rang intermédiaire dont le siège social est situé à Toronto et qui exerce des activités dans trois régions : l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest.

IAMGOLD développe dans ces régions des districts d'exploitation minière à fort potentiel qui regroupent des mines en exploitation et des projets de développement, de construction, de mise en valeur et d'exploration. Les mines en exploitation de la société comprennent la mine Westwood au Canada, la mine Rosebel au Suriname, et la mine Essakane au Burkina Faso. La quatrième mine de la société, la mine Côté Gold au Canada, devrait entrer en production commerciale vers le milieu de 2023. Toute la production d'IAMGOLD est réalisée dans les 100 pays de premier ordre qui figurent dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International.

À son solide éventail d'actifs stratégiques s'ajoute le projet de construction Côté Gold, au Canada, le projet de mise en valeur Boto, au Sénégal, ainsi que les projets d'exploration primaire et à proximité des mines, qui sont situés dans divers pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest.



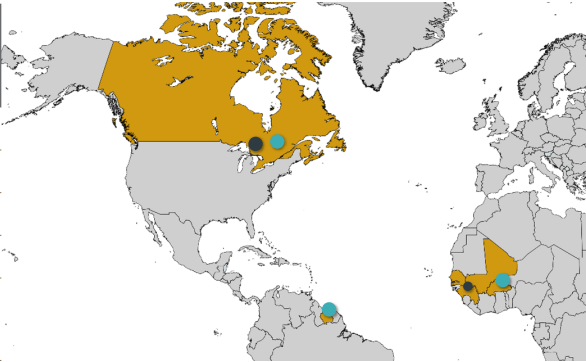
Exploitations

Solide base d'actifs opérationnels : Burkina Faso, Canada et Suriname

	ESSAKANE BURKINA FASO, AFRIQUE L'OUEST (PARTICIPATION DE 90 %)	ROSEBEL SURINAME, AMÉRIQUE DU SUD (PARTICIPATION DE 95 % POUR ROSEBEL/ 66,5 % POUR SARACACCA*)	WESTWOOD QUÉBEC, CANADA (PARTICIPATION DE 100 %)
Début	2010	2004	2014
Type de mine	Mine à ciel ouvert	Mine à ciel ouvert	Mine souterraine/ à ciel ouvert
Durée de vie de la mine	~2027 ¹	~2033, y compris Saramacca ³	~2033 ⁴
Production 2021 ^{1,2,3}	412 000 onces	154 000 onces	35 000 onces
CMTI 2022	1 074 \$/once	1 859 \$/once	2 600 \$/once
Réserves prouvées et probables ²	3,0 Moz à 0,9 g/t	4,1 Moz à 1,0 g/t	0.6 Moz à 4,9 g/t
Ressources mesurées et indiquées ^{2,4}	3,8 Moz à 0,9 g/t	8,6 Moz à 1,0 g/t	1,6 Moz à 7,0 g/t

1. Le projet de lixiviation en tas est en cours d'évaluation.
2. Sur une base attribuable. Les ressources comprennent les réserves.
3. Établi conformément au Règlement 43-101 de 2018 ; IAMGOLD prévoit de présenter une mise à jour des ressources et des réserves avant la fin de 2021.
4. Sous réserve d'une évaluation d'une exploitation minière souterraine.
* UJV (70 % IAMGOLD et 30 % Staatsolie) et participation de 95 % de Rosebel (70 % x 95 % = 66,5 %).

CÔTÉ GOLD ONTARIO, CANADA (PARTICIPATION DE 64,75 %)	
Début	2 ^e semestre de 2023
Type de mine	Mine à ciel ouvert
Durée de vie de la mine	~2041+
Années 1 à 5 (base à 100 %)	489 000 onces
Durée de vie de la mine (sur une base à 100 %)	367 000 oz CMTI 802 \$/once





Gouvernance et normes

Nous cherchons à gouverner nos activités selon nos valeurs de responsabilisation, de transparence, de respect et de diversité.

DANS CETTE SECTION

Notre structure de gouvernance	12
Importance relative	12
Nos engagements en développement durable	13
Droits de la personne et sûreté	14



Notre structure de gouvernance

La gouvernance en développement durable découle du comité du développement durable du conseil d'administration, qui supervise les politiques en santé, sécurité et développement durable (SSDD), la conformité juridique et réglementaire, les systèmes et les plans, le rendement et l'efficacité.

Vision Zéro Incident®

Zéro Incident® est la vision qui guide toutes les exploitations et activités entreprises par IAMGOLD. Il s'agit de notre engagement à nous efforcer constamment d'atteindre les plus hautes normes en santé humaine et en sécurité, à réduire au minimum notre impact environnemental et à travailler en collaboration avec nos communautés hôtes.

Le vice-président principal, Affaires internationales et développement durable, est responsable de l'élaboration et de la mise en place des politiques et des pratiques en ce qui a trait au développement durable. La santé et la sécurité sont encadrées par le président et chef de la direction. La chef de la direction financière supervise toutes les questions économiques. Le vice-président principal et la chef de la direction financière se rapportent tous les deux au chef de la direction et présentent des rapports trimestriels au comité de développement durable du conseil.

Des études d'impact sur l'environnement ont été réalisées pour toutes les exploitations. Les résultats de ces études, ainsi que le suivi constant des risques et du rendement, et les résultats sur la conformité des initiatives externes comme Vers le développement minier durable et les Principes d'exploitation minière responsable du World Gold Council sont partagés avec le comité de développement durable.



Importance relative

L'information figurant dans le présent rapport gravite autour des questions déterminées comme ayant une importance relative pour IAMGOLD. Tant au siège social qu'aux sites, IAMGOLD évalue continuellement des questions importantes pour ses parties prenantes, qui comprennent le personnel, les communautés, les gouvernements et autres parties intéressées ou concernées. Le Service de développement durable de chaque site d'IAMGOLD mène son propre processus d'importance, de façon formelle et informelle, mais surtout par l'entremise de discussions avec les parties prenantes et la mise à jour régulière des registres de risques, des schémas de parties prenantes, des registres de plaintes et d'autres documents de consultation. Des exercices semblables sont menés au siège social, y compris des analyses, dans le cadre de la planification stratégique ainsi que des commentaires des parties prenantes pour déterminer les problèmes immédiats ou sur une base à court, moyen et long terme. De plus, les systèmes de gestion, comprenant le processus de gestion des risques, établissent les aspects présentant un risque important à une exploitation ou à la société. Ces aspects sont classés par ordre de priorité pour prévenir les accidents, les répercussions sur l'environnement et les incidents qui risquent de toucher les communautés ou autres parties prenantes.

Les questions suivantes de développement durable ont été déterminées comme étant importante dans le cadre du rapport de 2021 :

▪ Droits de la personne et sûreté	▪ Approvisionnement local
▪ Santé, sécurité et mieux-être du personnel	▪ Exploitation minière artisanale
▪ Équité, diversité et inclusion	▪ Énergie et climat
▪ Engagement du personnel	▪ Gouvernance de l'eau
▪ Engagement des parties prenantes	▪ Biodiversité
▪ Relations avec les Autochtones	▪ Gestion des déchets et des résidus
▪ Développement communautaire	▪ Fermeture de mines et réhabilitation
▪ Embauche locale	

Nos engagements en développement durable

IAMGOLD s'engage à respecter l'environnement naturel, à construire des partenariats communautaires robustes et à laisser un héritage positif. Zéro Incident® est autant un but qu'un parcours. Dans l'industrie minière à l'échelle mondiale, les attentes ont évolué. Auparavant, les sociétés devaient obtenir le droit d'exploiter, mais maintenant, elles doivent maintenir le privilège d'exploiter dans les pays et les communautés hôtes. Du point de vue d'IAMGOLD, les bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise ont toujours fait partie de sa façon d'exercer ses activités.

Éthique

IAMGOLD mène ses activités de manière transparente, juste, honnête, intègre et respectueuse. Notre objectif est de nous assurer que tout membre du personnel, entrepreneur et représentant et représentante et membres du public puissent dénoncer des écarts de conduite présumés sans risque de représailles.

Nos politiques d'entreprise et nos codes de déontologie et d'éthique reflètent ces valeurs et ces aspirations, en particulier notre politique en matière de dénonciation, le code de déontologie et d'éthique, la politique anticorruption et le code de déontologie et d'éthique à l'intention des fournisseurs. Tous les documents de gouvernance d'entreprise sont accessibles sur notre **site Web**.

Nous veillons à avoir un degré élevé de responsabilité de la part de notre personnel en exigeant que tout le personnel et les administrateurs et administratrices d'IAMGOLD suivent une formation annuelle et leur acceptation de la politique anticorruption et du code de déontologie et d'éthique.



ANALYSTES

Gouvernance d'entreprise – **site Web d'IAMGOLD**

Politiques pertinentes – **site Web de SSDD**

Politiques de SSDD – **site Web de SSDD**

Principes de l'exploitation aurifère responsable

Les organismes comme le World Gold Council (WGC) offrent des conseils, des recherches et des outils pratiques reconnus et appréciés par l'ensemble du secteur aurifère. En 2019, le WGC a lancé les principes de l'exploitation aurifère responsable qui établissent un ensemble de pratiques à suivre par ses membres dans tous les aspects ESG de l'exploitation aurifère. IAMGOLD a commencé le processus de s'assurer que toutes ses politiques et pratiques sont conformes aux principes de l'exploitation minière responsable et elle cherchera à effectuer une vérification externe de sa conformité d'ici 2023.

Veuillez prendre connaissance de notre deuxième rapport sur la mise en œuvre des principes de l'exploitation minière responsable et sa vérification **ici**.



Vers le développement minier durable (VDMD)

Puisqu'IAMGOLD est un membre actif de l'Association minière du Canada (AMC), l'entreprise est tenue de mettre en œuvre l'initiative VDMD à toutes ses exploitations au Canada. VDMD est un programme en développement durable reconnu qui assiste les sociétés minières dans la gestion des principaux risques environnementaux et sociaux.

Nous nous sommes engagés à observer l'initiative VDMD et nous l'avons adoptée à toutes nos exploitations à l'échelle mondiale. Cela exige que nos installations en exploitation effectuent des auto-évaluations pour évaluer leur performance par rapport aux protocoles du VDMD. Un prestataire de services de vérification effectue une validation par un tiers tous les trois ans. Une vérification externe de sa performance VDMD a été effectuée en 2021. Notre performance passée et actuelle mesurée selon l'initiative VDMD se trouve sur le **site Web de l'AMC**.

IAMGOLD a également harmonisé ses paramètres de gestion de la rémunération avec la performance VDMD, et un objectif organisationnel ESG de 2022 consiste à atteindre le niveau A du protocole de gestion des résidus VDMD et du protocole de l'intendance de l'eau d'ici la fin de 2022.

Droits de la personne et sûreté



Le respect des droits de la personne de toutes les parties prenantes fait partie de la culture et de l'engagement fondamental d'IAMGOLD. À toutes nos exploitations, nous veillons à ce que tout notre personnel et nos entrepreneurs observent les principes des droits de la personne. Notre politique d'approvisionnement comporte également une disposition à cet effet.

Nous menons nos activités dans le respect des droits de la personne reconnus à l'échelle internationale tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et de la Déclaration de l'organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

Notre **politique en matière de droits de la personne** décrit les engagements précis adoptés par l'entreprise pour gérer cette question. La politique s'applique à toutes les exploitations et à toutes les étapes des projets de mise en valeur. La **politique en développement durable** porte également sur les droits de la personne, le respect et la dignité, et notre norme en matière de développement durable exige la mise en œuvre cohérente de la politique à tous les sites en utilisant les meilleures pratiques.

Nos équipes de relations avec la communauté entretiennent un dialogue continu avec les communautés locales afin de promouvoir la confiance et

la transparence. Toutes les exploitations d'IAMGOLD ont un mécanisme de plaintes en place pour assurer que les problèmes signalés sont résolus promptement.

La sûreté et la sécurité revêtent une importance capitale pour l'entreprise et IAMGOLD emploie du personnel de sûreté formé au besoin. Les principales caractéristiques des principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH) ont été mises en œuvre au moyen des politiques en matière de sûreté mondiale et de droits de la personne qui veillent à ce que tout le personnel et les entrepreneurs respectent les PVSDH. Les politiques fournissent des directives au personnel de direction et de sûreté des sites d'IAMGOLD concernant la reconnaissance et la protection des droits de la personne correspondant aux PVSDH, y compris les procédures à l'égard du recours à la force, l'appréhension, l'arrestation, la détention et la passation de marchés concernant les forces privées et publiques et autres questions liées à la sûreté.

Des dispositions particulières pour répondre et respecter les droits des enfants font partie de notre politique d'entreprise et des contrats avec des prestataires de services privés de sûreté. IAMGOLD a également adopté l'évaluation des droits de l'enfant de l'UNICEF dans le cadre de sa politique et de ses procédures en matière de sûreté. Le personnel de sûreté d'IAMGOLD, y compris les entrepreneurs, reçoit une formation alignée sur les politiques et procédures d'IAMGOLD en matière de droits de la personne. Un fournisseur tiers de services de formation offre également de la formation de sensibilisation aux PVSDH aux gestionnaires clés et aux surintendants et surintendantes.

Un audit annuel est réalisé pour traiter les risques de sûreté les plus prioritaires. L'audit permet de vérifier si nos procédures de sûreté sont

conformes aux politiques, aux normes, aux lois et aux règles pertinentes de la société et que des formations de base et d'appoint sont offertes

Pour de plus amples détails sur l'harmonisation de nos pratiques en sûreté sur les PVSDH, veuillez consulter l'information se trouvant **ici**.

Prestataires de services de sûreté:

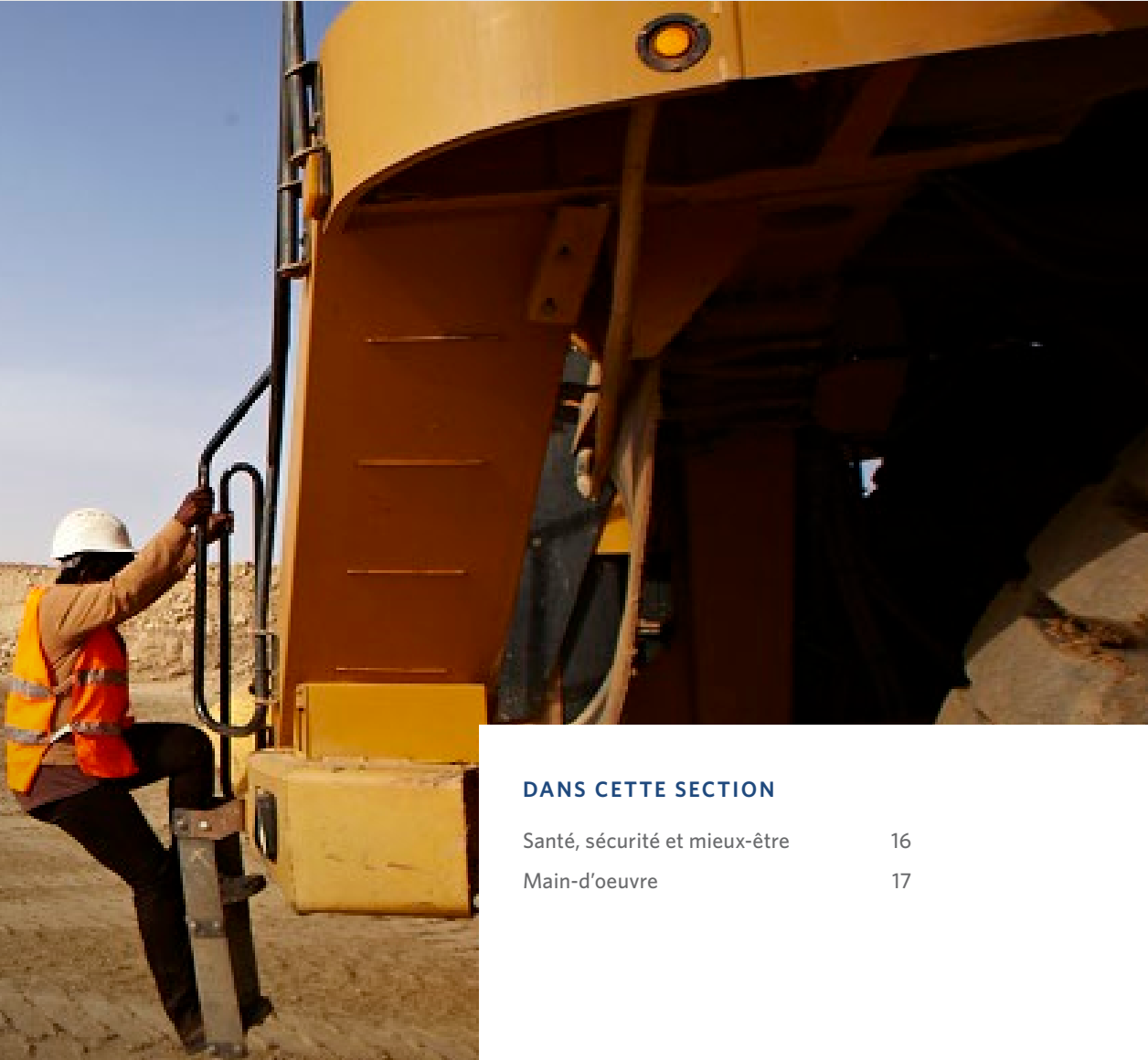
À Rosebel, au Suriname, des considérations particulières en droits de la personne font partie des contrats et le personnel de sûreté reçoit des formations sur les droits de la personne, les politiques et les normes de sûreté. Les exigences de formation s'appliquent aux organisations tierces qui fournissent du personnel de sécurité. Rosebel est confrontée à des risques importants en sécurité et sûreté en raison des intrusions dans les fosses à ciel ouvert. Elle a conclu un protocole d'entente (PE) avec le gouvernement du Suriname qui porte sur le déploiement de la sûreté publique à la mine. Le PE comprend une exigence voulant que tout le personnel de sûreté publique soit formé aux PVSDH et qu'il décrive les processus d'enquête sur les plaintes reçues.

À Essakane au Burkina Faso, notre équipe de sûreté a suivi une formation sur les droits de la personne. Tous les contrats en place auprès de prestataires de services de sûreté publique contiennent des dispositions sur les PVSDH et sur la politique de santé et sécurité. IAMGOLD effectue régulièrement une surveillance de ses prestataires de services privés de sûreté à Essakane pour s'assurer que ceux-ci n'ont pas été accusés de violation des droits de la personne ou selon le droit international humanitaire au Burkina Faso. En ce qui a trait aux forces de sûreté publique déployées à Essakane, IAMGOLD compte sur le gouvernement burkinabè pour effectuer des vérifications sur les individus et assurer le respect des PVSDH et de la politique de santé et sécurité, dans le cadre du protocole d'entente.

À titre de membre du World Gold Council (WGC), IAMGOLD publie annuellement un rapport sur l'exploitation d'or libre de conflit qui démontre que son or n'a pas été extrait de manière à provoquer, soutenir ou alimenter des conflits armés illégaux ou à contribuer à de graves violations des droits de la personne ou du droit humanitaire international. Puisque sa mine Essakane au Burkina Faso est située dans une région touchée par des conflits, IAMGOLD mène des évaluations internes qui confirment que ses processus, politiques et procédures veillent à ce que des mécanismes adéquats soient en place pour éviter de contribuer au conflit ou de violer les droits de la personne. Son plus récent rapport est vérifié à l'externe annuellement.

Notre personnel et nos équipes

La main-d'œuvre d'IAMGOLD englobe plusieurs cultures, langues et régions géographiques. Nos milieux de travail sécuritaires et diversifiés, équitables et inclusifs créent des occasions enrichissantes pour notre personnel de réaliser leur plein potentiel de carrière. Donner le pouvoir d'agir est un aspect fondamental de notre vision, notre culture et notre réussite commerciale.



DANS CETTE SECTION

Santé, sécurité et mieux-être	16
Main-d'oeuvre	17



Santé, sécurité et mieux-être

Gestion de la santé et sécurité

La santé et la sécurité du personnel dans les milieux de travail d'IAMGOLD sont toujours notre principale priorité. Tout risque important à l'égard de la santé et sécurité au travail peut avoir de graves conséquences pour nos parties prenantes, en particulier notre personnel et nos entrepreneurs, et aussi pour nos communautés hôtes. Nous devons donc tous chercher à rendre tous nos milieux de travail exempts d'incidents, d'accidents et de maladies.

IAMGOLD possède une politique en santé et sécurité et une norme qui décrit l'engagement et les exigences en santé et sécurité à l'échelle de l'entreprise. Tous les systèmes de gestion en santé et en sécurité aux sites sont conçus pour s'harmoniser au protocole en santé et sécurité dans le cadre du VDMD. Chaque site élabore et met en œuvre des systèmes de gestion de la sécurité qui répondent aux normes de l'entreprise ou surpassent la législation pertinente pour cette région.

Nous mettons l'accent sur des programmes comportementaux et ceux-ci ont des répercussions sur la façon dont nous mesurons notre rendement en santé et sécurité à l'échelle mondiale. Le programme MBA (Mind Body Achievement) est conçu pour réduire, signaler et éliminer les situations et les

conditions à risque pour encourager et améliorer le leadership en matière de sécurité chez le personnel. De plus, nous nous assurons de suivre les indicateurs de prévention, tant ceux du personnel que des entrepreneurs, pour déterminer quelles actions et quels comportements contribuent à des milieux sains et du travail sécuritaire. Il a été prouvé qu'ils prédisent la performance et qu'ils exercent une influence dans la promotion de la sensibilisation et de l'excellence en matière de sécurité. La conformité aux objectifs de santé et sécurité à l'ensemble de l'entreprise est mesurée à l'aide d'un ensemble d'indicateurs clés de performance (ICP). Il s'agit d'indicateurs de résultats et de prévention qui sont examinés par la direction du site et de l'entreprise sur une base mensuelle afin d'appliquer les leçons apprises et de s'améliorer continuellement. Les indicateurs de prévention nous donnent un aperçu sur la façon d'atteindre nos objectifs, tandis que les indicateurs de résultats nous montrent où nos systèmes étaient défaillants et les points à améliorer.

Les mines Essakane et Rosebel ont toutes les deux en place des systèmes de santé et sécurité qui sont conformes à la norme ISO 45001 et qui font l'objet d'une vérification de l'externe. À Westwood, le système de santé et sécurité s'harmonise à l'initiative VDMD et observe les exigences d'ISO 45001, mais ne fait pas l'objet d'une vérification externe. Nos deux sites en mise en valeur, Côté Gold et Boto, ont des systèmes de gestion de santé et sécurité en place alignés sur les meilleures pratiques internationales.

Il n'y a eu aucun décès parmi le personnel et les entrepreneurs d'IAMGOLD en 2021.

IAMGOLD a mis en place des programmes et des pratiques à son siège social, ses bureaux et à tous ses sites d'exploitation et de mise en valeur pour s'assurer que le personnel a accès à des soins médicaux. Un programme d'aide aux employés offre un soutien professionnel en matière de santé et de bien-être, tel que des services de consultations psychologiques, nutritionnelles, financières ou juridiques, au personnel à temps plein d'IAMGOLD et à leur famille. Aux mines Rosebel et Essakane, il y a une clinique sur le site composée de médecins et d'infirmiers et infirmières qui dispensent des soins médicaux au personnel et qui mènent des campagnes de sensibilisation à l'intention des membres du personnel sur des sujets comme la COVID-19, les maladies chroniques ou contagieuses et l'hygiène personnelle. À Westwood, un médecin est toujours disponible sur appel et en personne deux fois par mois. Aux sites de Boto et de Côté Gold, il y a un accès à du soutien médical. Un infirmier ou une infirmière est présent au site cinq jours par semaine.

Pour consulter notre rendement passé et actuel par rapport au programme VDMD de l'AMC, cliquer ici

Membres du personnel et entrepreneurs	ROSEBEL	ESSAKANE	WESTWOOD	BOTO	CÔTÉ GOLD	TOTAL
Décès	0	0	0	0	0	0
Blessures occasionnant des jours d'absence, restrictions ou transferts (JART)	17	6	9	1	2	45
Taux de fréquence JART (TF JART)	0,48	0,12	2,13	0,17	0,13	0,37
Total des incidents enregistrables (TIE)	40	15	12	3	10	92
Taux de fréquence TIE (TF TIE)	1,12	0,29	2,84	0,51	0,66	0,76
Maladie professionnelle	0	0	0	0	0	0

Main-d’œuvre

Attirer et retenir le personnel

Donner le pouvoir d’agir représente un aspect fondamental de la mission et de la culture d’IAMGOLD. Nous croyons qu’il faut investir dans le personnel et lui fournir des occasions de croissance et des cheminements de carrière dynamiques.

Nous reconnaissons que d’attirer, de recruter et de sélectionner les bons talents est essentiel à la réussite continue de l’entreprise. Notre culture de donner le pouvoir d’agir pour obtenir une performance extraordinaire est tout aussi importante.

	ROSEBEL	ESSAKANE	WESTWOOD	BOTO	CÔTÉ GOLD	SIÈGE SOCIAL	EXPLORATION	TOTAL
Nombre de membres du personnel	1 077	1 971	457	18	40	170	144	3 877
Nombre d’entrepreneurs	551	522	4	17	12	14	31	1 151
Proportion d’entrepreneurs qui composent la main-d’œuvre	34 %	21 %	1 %	49 %	23 %	8 %	18 %	23 %
Total de la main-d’œuvre	1 628	2 493	461	35	52	184	175	5 028

Le personnel d’IAMGOLD jouit du droit à la liberté d’association, et plus de 75 % de sa main-d’œuvre est syndiquée.

IAMGOLD est l’un des principaux employeurs au Burkina Faso et au Suriname et elle génère des retombées économiques importantes.

	ROSEBEL	ESSAKANE	WESTWOOD	BOTO	CÔTÉ GOLD	SIÈGE SOCIAL	EXPLORATION	TOTAL
Nombre de personnes syndiquées	1 026	2 410	300	35	0	0	0	3 771
Proportion de la main-d’œuvre syndiquée	63 %	97 %	65 %	100 %	0 %	0 %	0 %	75 %

La norme en matière d’acquisition et de sélection du talent définit les normes minimales qui permettent d’assurer que les meilleurs talents et les mieux qualifiés sont recrutés parmi toutes les possibilités d’embauche et que le processus de recrutement est impartial et non discriminatoire. Notre structure de rémunération est passée en revue annuellement. Aucun changement important n’a eu lieu en 2021. La rémunération de tout le personnel de nos exploitations dépasse le salaire minimum du territoire en question.

IAMGOLD offre des avantages habituels au personnel à temps plein à ses trois mines en exploitation, aux projets Boto et Côté Gold et à son siège social, qui comprennent une assurance vie, des soins de santé, une assurance invalidité, des congés parentaux, un régime de retraite et un régime d’actionnariat. IAMGOLD fournit également une variété de services au personnel en vue de soutenir les transitions de carrière au moment de la retraite ou d’une fin d’emploi comme décrit dans le tableau ci-dessous.

	ROSEBEL	ESSAKANE	WESTWOOD	BOTO	CÔTÉ GOLD	SIÈGE SOCIAL	EXPLORATION
Planification préretraite	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non
Perfectionnement	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
Indemnités de départ	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Services de placement	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Aide (par exemple : formation, services de consultation) à la transition vers la vie non active	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non

Main-d'œuvre (suite)

Formation et développement

Dans une industrie technique dynamique et évolutive comme l'exploitation minière, il y a une forte concurrence pour attirer et retenir les personnes qualifiées et compétentes. Prendre des mesures pour retenir et développer les bonnes personnes en les aidant à perfectionner leurs compétences est bon pour les affaires.

IAMGOLD fournit des formations sur place ainsi qu'un soutien au développement de carrière au moyen d'apprentissages actifs, de projets spéciaux, de rotations de travail, d'affiliations professionnelles et de conférences. IAMGOLD s'engage à fournir à tout le personnel le soutien, l'éducation et la formation nécessaires pour assurer un rendement efficace et le maintien des permis et titres professionnels requis.

IAMGOLD fournit un large éventail d'occasions de formation et d'éducation : sécurité, formations techniques, leadership, politique, langues et activités d'exploitation. À titre d'exemple, à Rosebel, les services des activités minières, de l'entretien minier et de l'usine offrent de la formation pour développer les compétences spécialisées du personnel.

Du soutien financier aux fins de la formation et de l'éducation externe est disponible à tous les emplacements. À Rosebel, à Essakane, à Westwood et au siège social, il est possible d'obtenir un congé sabbatique et un emploi garanti au retour.



Embauche locale

IAMGOLD accorde la priorité à l'embauche locale et au transfert d'un précieux savoir-faire et de compétences professionnelles qui valorisent les communautés locales.

La société travaille à s'assurer que les communautés locales et les pays hôtes tirent profit de nos mines en offrant une variété de perspectives d'emploi, de la formation et des occasions de développement commercial et économique.

IAMGOLD a une importante présence dans les territoires où elle exerce ses activités. IAMGOLD est l'un des plus importants employeurs privés au Burkina Faso et au Suriname et a un impact économique considérable dans ces pays. Toutes les exploitations d'IAMGOLD suivent des pratiques d'embauche locale en conformité avec les lois applicables sur le travail et les ententes conclues avec le gouvernement, le cas échéant.

Toutes nos exploitations ont des plans qui déterminent, créent et maximisent les perspectives d'emploi pour la population locale. Nous offrons à ces individus des formations approfondies et des occasions intéressantes pour les faire progresser dans leur rôle dans l'entreprise. Si l'entreprise n'est pas en mesure de trouver des personnes locales possédant les compétences nécessaires, elle cherchera à recruter dans la région, l'État, la province et le pays hôte avant de chercher à l'étranger.

L'entreprise crée de nombreuses perspectives d'emploi directes et indirectes et possibilités de formation, autant pendant la phase de construction que la phase d'exploitation de ses activités minières.

Main-d’œuvre (suite)

Respect, équité, diversité et inclusion

L’entreprise a une portée mondiale qui englobe plusieurs cultures, langues et régions géographiques et relie des milliers de membre du personnel, d’entrepreneurs et de représentants et représentantes qui ont des objectifs et des valeurs communes. L’entreprise défend les droits d’être traité avec respect et dignité, de recevoir un traitement équitable, de se voir offrir l’égalité des chances et un milieu de travail exempt de discrimination, de harcèlement et de violence de toute forme. Elle cherche à accroître et maintenir une main-d’œuvre compétente et dévouée. Pour ce faire, l’entreprise offre des perspectives d’emploi aux personnes les mieux qualifiées, selon leurs compétences et leur expérience.

Notre politique interne de diversité et notre norme en matière de diversité codifient l’importance d’une main-d’œuvre diversifiée où les droits individuels et les différences sont maintenus et respectés. L’entreprise mesure ses efforts dans la création et la promotion de processus de recrutement équitables et une main-d’œuvre diversifiée et elle mesure l’efficacité de ses programmes sur une base régulière.

IAMGOLD cherche à s’assurer que tout le personnel de l’entreprise, les entrepreneurs, les représentants et représentantes comprennent qu’ils et elles ont également des responsabilités dans la prévention de la discrimination et du harcèlement. Toute personne qui se livre à des comportements qui constituent de la discrimination, du harcèlement ou de la violence peut faire l’objet de sanctions disciplinaires qui pourraient aller jusqu’à un licenciement motivé ou des poursuites.

L’équité, la diversité et l’inclusion (ÉDI) constituent des sujets importants dans tous les emplacements, fuseaux horaires, services, lieux de travail et niveaux de l’entreprise.

	ROSEBEL	ESSAKANE	WESTWOOD	BOTO	CÔTÉ GOLD	SIÈGE SOCIAL	EXPLORATION	TOTAL
Proportion de la représentation des femmes dans la main-d’œuvre	9 %	11 %	11 %	15 %	22 %	42 %	19 %	11 %

L’inclusion est essentielle pour faire ressortir le potentiel de notre diversité. Lorsque les gens ont un sentiment d’appartenance à un milieu de travail, on constate un meilleur engagement du personnel qui mène à des idées et des pratiques novatrices, une meilleure créativité, des mesures de soutien axées sur la résolution de problèmes et une prise de décision plus éclairée. À cette fin, l’entreprise a créé un comité d’orientation de l’ÉDI chapeauté par un représentant de la direction qui établit une direction stratégique dans le cadre de cette initiative au sein de l’entreprise pour aider à centrer les efforts et à obtenir des résultats positifs pour IAMGOLD tout en créant davantage de possibilités. En 2021, IAMGOLD a embauché une société d’experts-conseils pour mener à bien un diagnostic complet faisant état de la situation, qui comprenait la réalisation d’un tout premier sondage auprès du personnel, des groupes de discussion formés de membres du personnel, des entrevues avec les cadres, un examen des politiques et des programmes des RH et l’analyse du déroulement du travail accompli par le capital humain. L’information a été recueillie auprès du personnel à tous nos emplacements. Les résultats du diagnostic ont fourni d’importants repères pour permettre d’établir des objectifs d’amélioration et de comparer où la société se situe par rapport aux autres entreprises de notre secteur. Les progrès accomplis en 2021 comprenaient plusieurs grandes mesures pour renforcer l’engagement à l’égard de l’ÉDI soit :

- L’établissement d’une nouvelle fonction de l’ÉDI comportant des mises à jour régulières à l’intention du conseil d’administration.
- Des mesures spécifiques à l’ÉDI intégrées dans le programme d’initiatives à court terme dans l’ensemble de l’entreprise.
- L’établissement d’objectifs plus quantifiables à l’avenir, y compris l’achèvement d’un examen du système des RH pour saisir les données à des fins d’analyse et de saisie dans les indicateurs clés de performance pour mesurer les succès futurs.
- La conclusion d’une entente avec un partenaire pour la formation des dirigeants et dirigeantes sur l’inclusion consciente et l’établissement d’un système de gestion de l’apprentissage à l’échelle de l’entreprise pour faciliter la formation du personnel concernant l’ÉDI.
- L’élaboration d’un site Web interne pour sensibiliser, éduquer et célébrer la diversité.
- La revue d’un lexique utilisé au travail et dans le cadre de nos activités de soutien et l’élaboration d’un guide de rédaction comme ressource à l’intention de tout le personnel pour assurer la mise en place et l’utilisation d’un langage approprié et inclusif en 2022.

IAMGOLD cherche à avoir une représentation diverse au sein de son personnel dans tous les organes de gouvernance. Les femmes représentent un peu plus de 14 % des organes de gouvernance à Essakane, 33 % à Westwood et 29 % au siège social. IAMGOLD est déterminée à augmenter la diversité au sein de l’équipe de direction et au conseil d’administration. IAMGOLD a établi une cible de 20 % en termes de représentation des femmes dans le milieu de travail.



Engagement et développement communautaires

IAMGOLD tâche d’être un partenaire de confiance pour une grande variété de parties prenantes, y compris les communautés autochtones, son personnel, les gouvernements et les investisseurs. Elle cherche à maximiser les bienfaits de l’exploitation minière et à contribuer à la prospérité socioéconomique des gouvernements et communautés hôtes.

DANS CETTE SECTION

Relations avec les communautés et engagement des parties prenantes	21
Relations avec les Autochtones	22
Développement communautaire	23
Exploration mondiale	26
Chaîne d’approvisionnement et approvisionnement local	27
Gestion des risques liés à la chaîne d’approvisionnement	28
Exploitation minière artisanale	29
Réinstallation	30



Relations avec les communautés et engagement des parties prenantes

L'accent que nous plaçons sur la santé, la sécurité, les pratiques durables et les relations coopératives et respectueuses avec nos communautés hôtes met en évidence nos valeurs : la gouvernance des terres, le souci des gens qui y vivent ainsi qu'un désir réel de mériter et de maintenir le permis social de croître et de continuer à développer nos activités à l'échelle mondiale.

La gouvernance des relations avec les communautés touchées par nos exploitations repose sur la vision Zéro Incident® d'IAMGOLD et, ultimement, est supervisée par le conseil d'administration, par l'entremise du comité du développement durable. Grâce à cette structure, la vision Zéro Incident® d'IAMGOLD reçoit la direction et les ressources nécessaires. Chacun de nos sites gère son propre budget de relations et de développement communautaire. Les exigences de l'entreprise sont établies dans notre politique de développement durable et notre norme en matière de développement durable sur le développement et les relations communautaires.

En tant qu'entreprise, nous intégrons les lignes directrices et normes suivantes à notre approche en relations avec les communautés : la Société financière internationale (IFC), l'International Council on Mining and Metals (ICMM), le programme Vers le développement minier durable (VDMD) de l'Association minière du Canada (AMC) ainsi que les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH).

IAMGOLD veille à ce que son équipe dévouée en relations avec les communautés entretienne un dialogue en continu avec les communautés locales pour promouvoir la confiance, le respect et la transparence. Toutes nos exploitations ont un mécanisme de plaintes en place pour assurer que les problèmes signalés sont résolus promptement. En 2021, les enjeux et préoccupations majeurs soulevés par l'engagement direct et nos mécanismes de gestion des plaintes portaient principalement sur la santé et sécurité, l'exploitation minière artisanale, l'engagement des Autochtones, l'approvisionnement local, l'énergie renouvelable et la fermeture minière.

Notre approche d'engagement est unique à chacun de nos sites. La fréquence et l'ampleur des rencontres dépendent du contexte local, régional et national des parties prenantes ainsi que de nos activités et exigences en exploitation ou en mise en valeur.

Nous encourageons nos sites à adopter une approche inclusive dans l'identification des parties prenantes et de ratisser large pour inclure des groupes vulnérables qui pourraient être exclus des formes traditionnelles d'engagement. Le processus d'identification que nous effectuons dans le cadre de la cartographie et de l'analyse des parties prenantes est un exercice continu auquel les parties prenantes participent directement. Chaque année, nous collaborons avec des milliers de parties prenantes à l'échelle locale, régionale et nationale et des peuples autochtones dans nos pays hôtes.



Nos sites ont adapté leurs méthodes d'engagement des parties prenantes en 2021 en raison de la pandémie de la COVID-19. Les rencontres avec les communautés et les parties prenantes, qui étaient précédemment en personne, sont maintenant principalement effectuées en ligne, au téléphone ou par textos. Nos équipes de relations avec les communautés ont travaillé avec diligence pour rester connectées avec nos parties prenantes, les représentants des communautés hôtes ainsi que les communautés autochtones par divers moyens, de façon à continuer de développer la confiance et de maintenir des communications ouvertes et transparentes, dans la mesure du possible.

Pour consulter notre rendement passé et actuel par rapport à l'initiative VDMD de l'AMC, cliquer ici

Relations avec les Autochtones



Notre engagement auprès des peuples et communautés autochtones est basé sur les principes de la confiance, du respect mutuel et de la transparence. Nous mettons en pratique ces principes directeurs par un engagement à respecter le patrimoine et les traditions culturelles des communautés locales et autochtones ainsi que par une consultation des communautés autochtones d'une manière qui respecte le principe d'autodétermination et qui vise à réaliser les droits des peuples autochtones à un consentement libre, préalable et éclairé.

Pour lire notre politique d'engagement avec les Autochtones, cliquer [ici](#).

Outre ces principes, IAMGOLD respecte et honore les principes convenus, décrits dans les ententes négociées avec les groupes autochtones. Cette approche basée sur les relations respecte les protocoles communautaires et est exempte de racisme et de préjugés. IAMGOLD s'efforce, dans la mesure du possible, d'avoir des ententes communautaires officielles en place avec ses communautés hôtes.

Pour consulter notre rendement passé et actuel par rapport à l'initiative VDMD de l'AMC, cliquer [ici](#)

Les ententes officielles en place avec des communautés autochtones comprennent :

- **Rosebel** : Nous consultons activement les communautés tribales, y compris la communauté des Matawai et le village de Nieuw Koffiekamp. Dans le cadre des considérations liées aux moyens de subsistance, deux protocoles d'exploitation minière artisanale ont été mis en place, créant environ 150 emplois : le protocole Roma East (2017 et prolongé en janvier 2020 jusqu'en janvier 2021) et le protocole de la route des résidus est (de mai 2020 à mai 2022). Bien que ces protocoles aient expiré, les activités d'exploitation minière artisanale se poursuivent et nous sommes en train de négocier le renouvellement des protocoles.
- **Westwood** : Aucune entente officielle en place, mais il y a des discussions en cours avec Pikogan / Conseil de la Première Nation Abitibiwinini.
- **Côté Gold** : Une entente sur les répercussions et les avantages avec la Première Nation de Mattagami et la Première Nation Flying Post a été conclue le 30 avril 2019 ; une entente sur les répercussions et les avantages avec la Nation métisse de l'Ontario, région 3, a été conclue en mai 2021 ; il y a des ententes d'exploration en place avec la Première Nation de Mattagami, la Première Nation Flying Post et la Première Nation de Brunswick House.

Actuellement, il n'y a pas de peuple autochtone reconnu touché par nos activités à Essakane ou à Boto.



Paiements de
5,7 millions \$ versés
aux communautés
autochtones au
Canada.

Ces paiements sont
principalement
liés à des contrats
d'approvisionnement
commercial.

Développement communautaire

Le programme de développement communautaire d'IAMGOLD procure des bienfaits concrets aux communautés hôtes. Nos objectifs sont de renforcer les capacités, de promouvoir la croissance économique, de contribuer à la santé, à l'éducation, au sport et à la culture, et de travailler en partenariat avec les communautés locales. Nous travaillons étroitement avec les parties prenantes locales à chacun de nos sites d'exploitation afin de partager des informations sur les incidences de nos activités, de comprendre leurs besoins et leurs priorités et d'établir les objectifs et les projets de développement communautaire. Les projets font l'objet de suivis, et les informations sur la mise en œuvre des projets et leurs résultats sont communiquées aux parties prenantes.

Nous continuons de travailler avec des organisations et partenaires communautaires pour répondre aux besoins locaux, y compris les problèmes liés à la sécurité alimentaire et la sécurité d'emploi, la santé physique et mentale, le développement socioéconomique, qui comprend l'accès à l'eau, à l'énergie et à une meilleure éducation ainsi que la protection des personnes les plus vulnérables dans la société, comme les femmes, les personnes âgées et les jeunes.

Afin de protéger les investissements dans la communauté de la nature cyclique de l'industrie minière aurifère, la majeure partie du financement est dirigé vers des fondations au Burkina Faso et au Suriname consacrées à ces efforts, qui ont été mises en place pour assurer un financement constant d'une année à l'autre.

Le Fonds communautaire de Rosebel (FCR) a été officiellement mis en place au 4^e trimestre 2019 par un don d'IAMGOLD de 2,5 millions \$. L'objectif principal du Fonds est de contribuer au développement durable en collaborant avec les parties prenantes de manière structurée. Rosebel s'est aussi engagée à verser une contribution annuelle au Fonds (0,025 % du produit brut de Rosebel) afin d'assurer sa durabilité dans le temps. Rosebel a versé plus de 840 000 \$ au FCR en 2021. En 2021, IAMGOLD a fourni un financement de plus de 680 000 \$ à des projets communautaires par l'entremise du FCR. IAMGOLD a finalisé sa participation au Fonds minier de développement local au Burkina Faso, qui a été établi par le gouvernement. Dans le cadre de l'entente, IAMGOLD a versé plus de 7 millions \$ au Fonds en 2021 et plus de 25,5 millions \$ jusqu'à aujourd'hui.

Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies)

Malgré les défis à l'échelle mondiale, IAMGOLD a fait progresser ses contributions aux ODD des Nations Unies dans ses communautés hôtes.

Nos sites ont entrepris de multiples projets communautaires importants en 2021 pour contribuer à l'atteinte d'ODD spécifiques en vue d'améliorer la planète et la qualité de vie des humains partout dans le monde d'ici 2030.



Canada

Soutenir la prochaine génération dans le domaine minier et les meilleures pratiques en développement durable :

IAMGOLD est un partenaire de l'Institut de recherche en mines et environnement (IRME) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), qui cherche à élaborer des solutions environnementales pour tout le cycle de vie d'une mine, tout en formant les personnes qualifiées de demain.

L'IRME réalise des recherches de pointe sur les questions environnementales qui représentent des problèmes pour l'industrie minière mondiale, comme les changements climatiques, la gestion des résidus, l'économie circulaire, l'analyse des risques, le traitement des eaux et la végétalisation. Elle travaille aussi au transfert de recherches et de connaissances traditionnelles entre les Inuits et les communautés minières.

Notre engagement s'échelonne sur 14 ans (2013 à 2026) et comporte des contributions annuelles de 300 000 \$, pour un total de 4,2 millions \$. Cette initiative s'inscrit dans la priorité d'IAMGOLD d'appuyer les nouveaux développements en matière de meilleures pratiques environnementales et de développement durable.

Au siège social, nous soutenons le Fonds de bourses d'études Young Mining Professionals (YMP), une autre initiative visant à attirer et à former la prochaine génération d'entrepreneuses et entrepreneurs dans le domaine minier. En 2020, nous avons confirmé notre appui pour l'année universitaire 2021-2022 et avons offert deux bourses Côté Gold de 5 000 \$ à des Canadiens et Canadiennes d'exception étudiant dans des programmes liés à l'exploitation minière.

Autres investissements touchant les communautés au Canada :

- Dans le but d'offrir des avantages durables à long terme à ses communautés locales, IAMGOLD a fait don de 35 000 \$ au Gogama Local Services Board pour contribuer à l'achat de deux chaudières au propane pour chauffer le bâtiment du centre communautaire de Gogama en cas de panne de courant. Ce centre comprend la bibliothèque, les bureaux administratifs, la clinique de soins infirmiers et la salle communautaire et sert de centre de contrôle en cas d'urgence ou de catastrophe dans la communauté.



Développement communautaire (suite)

Amérique du Sud

L'équipement de protection individuel – la clé des communautés et milieux de travail en santé : Le port du couvre-visage s'est révélé être une façon simple et efficace de ralentir la propagation de la COVID-19 au cours de l'année dernière. Rosebel a appuyé trois initiatives d'entrepreneuriat qui ont fourni des quantités régulières de couvre-visages et d'autre équipement de protection individuel (EPI), ce qui a fait toute la différence dans la communauté et dans nos lieux de travail.

En 2020, Rosebel s'est associée à Global Impex, un fournisseur établi à l'échelle mondiale d'EPI, pour fournir aux femmes déjà formées dans la communauté des occasions de stage dans une des fabriques locales de Global Impex.

Rosebel a aussi acheté des couvre-visages produits par cinq femmes des communautés de Nieuw Koffiekamp, Marshallkreek et Balingsoela : elle a ainsi acheté 47 682 couvre-visages pour sa main-d'œuvre (représentant environ 45 200 \$) et employé indirectement 15 autres membres de la communauté.

Autres investissements touchant les communautés en Amérique du Sud :

- Rosebel a conclu un contrat de deux ans avec Bonanza Agro Industries pour fournir des fruits et des légumes au personnel sur le site. Non seulement ce projet fournira des emplois locaux et améliorera la qualité de la nourriture, il appuiera également des entrepreneurs locaux, puisque Rosebel, en partenariat avec le Fonds canadien, finance la construction d'une station fruitière pour la communauté avoisinante d'Asigron (investissement de 106 465 \$ jusqu'à présent).
- Rosebel finance un programme spécial de formation pour que des membres des communautés à proximité deviennent des opérateurs qualifiés et opératrices qualifiées d'équipement lourd. Le projet vise à augmenter l'employabilité des jeunes des communautés locales en donnant des formations internes et en offrant une autre option pour les jeunes hommes qui se tournent de plus en plus vers l'exploitation minière artisanale dans le district de Brokopondo. Trois cycles de formation ont été organisés comptant 45 candidats et candidats, incluant 8 femmes de Brownsweag et 23 personnes qui pratiquaient l'exploitation minière artisanale. La quasi-totalité d'entre eux ont terminé leur formation et ont été embauchés à Rosebel ou à l'extérieur de l'entreprise (l'investissement total jusqu'à maintenant s'élève à 75 000 \$). Depuis le début du programme en 2019, un total de 90 personnes ont été formées.

Investissement communautaire total au Suriname en 2021 : 1,25 million \$ US

Fonds communautaire de Rosebel (FCR)

Dans le cadre de son mandat de développement communautaire durable, en 2021, le FCR a financé des projets d'infrastructure sanitaire essentiels :

- Rénovation du centre d'optométrie d'Academic Hospital Paramaribo
- Rénovation du système de climatisation du bureau de la santé publique
- Projet de dépistage de problèmes de la vue à Brokopondo : examen et don de lunettes aux membres de la communauté

Le FCR a aussi financé un nombre de projets d'infrastructure publique dans les communautés locales, y compris :

- Installation de lampadaires à DEL dans le district de Brokopondo
- Mise à niveau de l'infrastructure hydraulique et électrique de la communauté des Matawai

Le FCR a poursuivi son parrainage de cinq ans (2018-2022) avec la Suriname Conservation Foundation et les partenaires verts afin de financer le programme de gestion durable des ressources naturelles à l'Université Anton de Kom au Suriname. Rosebel fait partie des 14 entreprises qui forment les partenaires verts, qui se consacrent à la promotion d'une pensée écologique et au partage des meilleures pratiques.



Développement communautaire (suite)

Afrique de l’Ouest

L’eau : une ressource essentielle à la croissance économique durable. Tout le monde devrait avoir accès à un approvisionnement fiable en eau potable. IAMGOLD est fière de participer à un projet qui améliore la vie des populations rurales au Burkina Faso.

Essakane a célébré l’achèvement de la phase 1 du projet Triangle d’eau en 2020, qui fournit de l’eau potable à 60 000 personnes à proximité du site minier. En partenariat avec Affaires mondiales Canada, Cowater et One Drop, IAMGOLD a contribué 2 millions \$ jusqu’à aujourd’hui pour aider à bâtir et à mettre à niveau les infrastructures d’eau dans la région.

IAMGOLD a reçu l’approbation de financement d’Affaires mondiales Canada pour faire progresser la phase 2 avec ses partenaires de projets : Cowater, One Drop et l’autorité des eaux du Burkina Faso.

Ce projet construira les infrastructures d’eau nécessaires pour fournir un accès à de l’eau potable à 75 000 personnes de plus. En plus des infrastructures d’eau, le projet se concentrera sur des infrastructures de latrines spécifiques aux genres et une éducation sur l’hygiène.

Le projet Triangle d’eau vise à augmenter l’approvisionnement en eau potable, à améliorer l’assainissement des eaux, à renforcer la gouvernance des services de gestion de l’eau, à promouvoir

le développement économique et à contribuer à l’accroissement des revenus liés à la production de l’agriculture, du bétail et des jardins maraîchers dans la région.

Autres investissements touchant les communautés en Afrique de l’Ouest :

- En 2010, Essakane a constaté qu’elle devait renforcer sa gestion des déchets de plastique, puisque la région n’avait pas d’installation de recyclage et que la mine devait donc enfouir d’importantes quantités de plastique au site. La mine a travaillé avec un entrepreneur local pour soutenir le développement d’une entreprise de recyclage du plastique afin de gérer les déchets produits par la mine. En travaillant avec une nouvelle entreprise de recyclage, Essakane a évité de devoir enfouir du plastique tout en appuyant des entreprises locales et en créant des emplois permanents pour les membres de la communauté. Ce projet est entièrement mené par la communauté locale, mais peut facilement être reproduit dans les zones environnantes, donnant lieu à des effets positifs considérables pour la région et s’étendant bien au-delà des activités d’IAMGOLD
- Depuis sa mise en œuvre, plus de 65 tonnes de plastique qui avaient été stockées au site minier ont été recyclées – une avancée considérable en vue de réduire l’empreinte environnementale de la mine et une inspiration pour la communauté.

Le projet a reçu le Prix VDMD en excellence environnementale de l’Association minière du Canada en 2021.

- Le Fonds Fer, qui continue de récupérer la ferraille pour financer des entreprises locales, ciblant en particulier les femmes entrepreneuses. Le Fonds vise à répondre aux besoins locaux et à contribuer au développement socioéconomique dans la région.
- À Boto, au Sénégal, le programme de développement communautaire porte principalement sur l’eau

et l’assainissement, la santé communautaire, le développement économique local, la sécurité alimentaire et l’éducation. L’objectif global du programme de développement communautaire est de contribuer à une amélioration importante des conditions de vie des populations touchées par le projet Boto. Jusqu’à présent, 1,3 million \$ ont été dépensés, surtout dans la construction ou la réparation de 21 puits dans 17 villages, le soutien apporté aux potagers gérés par des femmes et la lutte contre le paludisme.

Depuis la signature d’un partenariat d’IAMGOLD avec Giants of Africa (GoA) en 2021, GoA a :

- Bâti et rénové le complexe sportif la Maison des Jeunes à Ouagadougou, au Burkina Faso (deux terrains de basketball, un terrain de volleyball, des gradins et des vestiaires).
- Organisé un cours de 2 heures sur le basketball après l’inauguration du nouveau terrain à Ouagadougou.

La construction et la rénovation d’autres terrains sont prévues au Burkina Faso et au Sénégal en 2022.



Investissement communautaire total au Burkina Faso en 2021 : 13,32 millions \$ US



Exploration mondiale

Nos équipes d'exploration sont souvent le premier contact qu'ont les communautés locales avec IAMGOLD. Elles travaillent fort pour répondre aux besoins et aux attentes des communautés à proximité de nos activités d'exploration et tissent des relations de confiance avec nos nombreuses parties prenantes.

En 2021, nos équipes d'exploration à l'échelle mondiale et nos activités d'investissement communautaire se concentraient principalement sur une aide liée à la pandémie.



COLOMBIE

En plus de livrer de la nourriture et des fournitures médicales essentielles, notre équipe en Colombie a livré des cadeaux de Noël aux jeunes enfants vivant près de notre projet El Zancudo et aux enfants du personnel local.

Voici quelques-unes des initiatives essentielles que les équipes d'exploration d'IAMGOLD ont aidé à financer :

- **Burkina Faso** Elles ont donné des EPI au personnel médical de l'hôpital Bogandé et à des cliniques associées et ont fourni un financement à la Chambre des Mines du Burkina pour appuyer la lutte du gouvernement contre la pandémie.
- **Pérou** Elles ont soutenu la communauté de Totorá, près du projet Los Tambos, en offrant un accès Internet par satellite pour permettre aux élèves d'utiliser l'apprentissage virtuel fourni par le gouvernement.

Cette initiative bénéficie à 152 élèves du primaire et du secondaire ainsi qu'à 20 étudiants et étudiantes en enseignement supérieur qui sont revenus dans leur communauté en raison de la pandémie.

L'équipe a également aidé à former les communautés andines près de Los Tambos à bien utiliser l'EPI pour se protéger contre la COVID-19. Environ 350 familles ont pu profiter de cette initiative, qui a contribué à arrêter la propagation de la COVID-19 dans la région. L'équipe d'exploration du Pérou a également offert une aide alimentaire fondamentale à environ 400 familles, a veillé à ce que les enfants des communautés locales aient des jouets pour célébrer Noël et a livré de la nourriture à plus de 300 familles, en observant strictement les protocoles de biosécurité.

- **Québec** Elles ont fourni des paniers de nourriture pour Noël à des familles vulnérables dans la Vallée-de-l'Or et à Chibougamau, ont fait don de carburant à la Première Nation crie (ligne de piégeage W23A de Waswanipi) pour aider 20 familles à poursuivre leurs activités de chasse à l'oie, et ont offert un soutien financier aux éducateurs et éducatrices du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or pour leurs cérémonies de remise des diplômes, un engagement important pour le développement des jeunes des communautés locales.

MALI

À droite : Notre équipe d'exploration au Mali a fourni un important soutien aux villages locaux en ce qui concerne la COVID-19, y compris le financement d'évacuations médicales, l'équipement de protection personnel et de trousse de lavage des mains pour les communautés (mairie de Faléa).

Complètement à droite : Yaouba Thiam, géologue principal d'IAMGOLD, fait don de denrées alimentaires à la communauté de Karita, en Guinée.



Chaîne d’approvisionnement et approvisionnement local

L’approvisionnement des biens et services est essentiel aux exploitations d’IAMGOLD. Les centaines de millions de dollars qu’IAMGOLD dépense chaque année peuvent avoir une incidence positive majeure sur les communautés locales, les régions et les pays, occasionnant le développement de capacités d’affaires et l’apport d’avantages économiques. Nous reconnaissons aussi que le personnel des fournisseurs et l’environnement peuvent être exposés à des risques liés aux activités de nos fournisseurs.

Chez IAMGOLD, notre équipe de la chaîne d’approvisionnement mondiale est responsable d’établir des contrats pour les dépenses les plus importantes, tandis que chacune des unités d’affaires détermine l’approvisionnement opérationnel (bons de commande, soumissions pour des petites dépenses, etc.).

Approvisionnement local

IAMGOLD tient résolument à fournir des occasions aux communautés associées à ses exploitations de partager les avantages découlant de ses activités. Des programmes d’approvisionnement local et de développement commercial sont en cours de mise en œuvre aux sites en vue de maximiser les avantages économiques communs de l’approvisionnement. Notre norme en matière d’achat de biens et de services encourage les sites miniers à privilégier les fournisseurs locaux, à condition qu’ils soient compétitifs. « Compétitif » fait référence au coût total, à la livraison et à la qualité du bien ou du service. À résultats égaux, le fournisseur local l’emporte. L’approvisionnement local est géré par les services de chaîne d’approvisionnement des sites.

Le présent rapport est conforme au **mécanisme de reporting sur l’approvisionnement local (MRAL)**, une série d’éléments d’information sur l’approvisionnement local fournis par l’industrie minière. Il cherche à combler les lacunes des cadres de reporting et des systèmes de développement durable existants et à standardiser la manière dont le secteur et les pays hôtes abordent ces questions. Les éléments d’information dans cette section, accompagnés de les tableaux de données ESG, correspondent aux éléments d’informations requis par MRAL 100-400.

Notre mine Essakane dispose d’un programme d’approvisionnement local bien établi qui a connu un succès remarquable pour faire augmenter les achats dans la région du Sahel au Burkina Faso : ils ont presque doublé en cinq ans, passant de 5,8 millions \$ en 2017 à 11 millions \$ en 2021. Essakane dispose d’une procédure de gestion de l’approvisionnement local, un surintendant de l’approvisionnement local ainsi qu’un comité d’orientation de l’approvisionnement local, présidé par le directeur général de la mine et le directeur pays du Burkina Faso. Bien qu’en 2021, certains contrats comportaient des exigences d’approvisionnement local, Essakane a élaboré en 2021 une approche officielle qui assure que ses contrats contiennent désormais un approvisionnement local.

Essakane a un registre de fournisseurs locaux et une **plateforme des appels d’offres**. Les fournisseurs locaux reçoivent une formation sur le processus d’approvisionnement d’Essakane et les exigences opérationnelles durant le processus de pré-qualification. Un programme formel de développement des compétences est en place depuis 2012, en coordination avec le forum des entreprises locales du Burkina Faso. Bien qu’Essakane n’ait aucun engagement formel concernant l’approvisionnement local, les objectifs sont régulièrement communiqués durant les événements publics. Essakane a adapté ses pratiques d’approvisionnement pour soutenir les entreprises locales de plusieurs façons, notamment en faisant des appels d’offres à l’échelle régionale d’abord, puis à l’échelle nationale seulement si elle n’a pu trouver un fournisseur adéquat en offrant un paiement anticipé aux fournisseurs locaux, et en acceptant des coûts légèrement supérieurs de la part des fournisseurs locaux.

Nos sites Rosebel et Westwood ont divers degrés de programmes d’approvisionnement local en place. Rosebel a un responsable des entreprises locales depuis 2020, et une nouvelle stratégie d’approvisionnement local sera mise en place en 2022. Aux deux sites, des fournisseurs locaux ont été identifiés dans les bases de données d’approvisionnement des sites et il existe une communication publique des appels d’offres, mais il n’y a pas de processus formel de développement des compétences des entreprises locales. À Rosebel, des coûts légèrement supérieurs de la part des fournisseurs locaux sont acceptés dans le processus d’évaluation des contrats. À Côté Gold, IAMGOLD s’est engagée à mettre en œuvre une variété de mesures pour promouvoir les occasions d’affaires avec les communautés autochtones. Ces mesures comprennent un engagement proactif par rapport aux portées des travaux proposées par le projet, un engagement de la part du personnel d’approvisionnement de l’entreprise pour la pré-qualification d’entreprises et de partenaires autochtones, ainsi que l’inclusion de critères définis de soumissions pour des processus d’appels d’offres compétitifs qui tient compte d’avantages proposés pour les communautés autochtones dans le processus d’évaluation. IAMGOLD a conclu deux ententes sur les répercussions et les avantages dans le cadre du projet : l’une avec la Première Nation de Mattagami et la Première Nation Flying Post, signée en avril 2019, et l’autre avec la Nation métisse de l’Ontario, représentants les citoyens métis et citoyennes métisses de la région 3, signée en juin 2021. À la demande des communautés, les modalités de ces ententes, y compris les détails liés aux occasions d’affaires, sont confidentielles.

Approvisionnement (\$ US)

	ROSEBEL	ESSAKANE	WESTWOOD	TOTAL
Total des dépenses mondiales	322 570 000	245 387 316	62 670 029	630 627 345
Total des dépenses nationales	204 430 000	234 334 441	61 938 438	500 702 879
Total des dépenses locales	8 470 000	11 052 875	46 047 468	65 570 343

Gestion des risques liés à la chaîne d’approvisionnement

IAMGOLD reconnaît qu’il existe des risques environnementaux et sociaux liés aux activités de ses entrepreneurs et fournisseurs. Lorsque les entrepreneurs travaillent sur un site d’IAMGOLD, ils suivent ses politiques et procédures d’entreprise. Afin d’assurer que tous les fournisseurs respectent les normes pertinentes dans leurs activités liées à IAMGOLD, le code de déontologie et d’éthique à l’intention des fournisseurs (code des fournisseurs), finalisé en 2020, est désormais en vigueur dans l’entreprise. Le code des fournisseurs exige que tous les fournisseurs d’IAMGOLD mènent leurs activités conformément à la Déclaration universelle des droits de l’homme des Nations unies et les droits fondamentaux au travail de l’Organisation internationale du travail Elle traite explicitement de la discrimination basée sur la race, l’ethnie, la classe sociale, le genre, l’orientation sexuelle, la religion, la nationalité, l’origine sociale, l’âge, l’affiliation politique, un handicap et l’inclusion ; du trafic humain ; du travail des enfants ; des heures de travail ; des salaires et des avantages sociaux ; de la liberté d’association et de participer à la négociation collective ; de la vie privée du personnel ; de la déontologie, y compris le respect de la loi et la lutte contre la corruption ; de l’environnement ; de la santé et sécurité ; de la communauté et des interactions avec les peuples autochtones.

Les fournisseurs sont présélectionnés en fonction du code des fournisseurs, doivent le signer et doivent veiller à ce que leurs sous-traitants le respectent aussi. Une formation et un développement des compétences sont offerts au besoin pour veiller à ce que les fournisseurs répondent aux attentes. Les fournisseurs sont encouragés à faire part de leurs préoccupations directement à IAMGOLD ou à accéder à notre mécanisme de dénonciation accessible au public. Des audits et des vérifications des fournisseurs sont réalisés selon les besoins par notre équipe interne d’audit et notre équipe de chaîne d’approvisionnement mondiale. En cas de non-respect du code des fournisseurs, des mesures correctives seront convenues, et IAMGOLD pourrait prendre des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu’à la résiliation du lien d’affaires.

En 2020, le code de déontologie et d’éthique à l’intention des fournisseurs a été finalisé pour assurer que tous les fournisseurs exercent leurs activités conformément aux lois et réglementations nationales.



Exploitation minière artisanale

L'exploitation minière artisanale (EMA) est une force socioéconomique majeure dans les pays où IAMGOLD exerce ses activités, y compris le Suriname, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal. L'EMA fournit des moyens de subsistance à des millions de personnes à l'échelle mondiale, mais sa nature informelle engendre à d'importantes répercussions néfastes sur l'environnement (déforestation, érosion, pollution de l'eau) et la santé humaine (santé et sécurité). Les contextes réglementaires et socioéconomiques de l'EMA varient considérablement selon le territoire, et les activités d'EMA peuvent varier selon chaque site et peuvent inclure des intrusions dans des fosses qui perturbent les activités, ou une exploitation peu profonde de fosses par des familles sur des terres traditionnelles se trouvant sur une concession d'exploration. L'EMA est habituellement illégale lorsqu'elle est effectuée sans autorisation sur une vaste concession minière, mais elle constitue souvent une réalité là où IAMGOLD exerce ses activités en raison de son importance socioéconomique et de la volonté ou de la capacité souvent limitée du gouvernement de faire appliquer la réglementation. Par conséquent, une approche pragmatique est nécessaire, selon le contexte et les types d'activités d'EMA.

Pour gérer les risques et les incidences de l'EMA de manière efficace et constante, IAMGOLD a élaboré des plans adaptés aux conditions locales et conçus en fonction des deux priorités centrales suivantes :

- Assurer la continuation des activités minières industrielles à court, moyen et long terme;
- Maintenir le permis social d'exploitation d'IAMGOLD.

Lorsque c'est possible selon la nature de l'EMA, les parties prenantes concernées et, avant tout, la participation active et le soutien du gouvernement, IAMGOLD cherche à réduire ses risques opérationnels et les effets négatifs de l'EMA tout en appuyant ses avantages socioéconomiques en concluant des ententes sur l'EMA à mettre en pratique sur les concessions de l'entreprise. Lorsque l'EMA pose des risques de sûreté, IAMGOLD applique les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne, qui comprend un soutien à la formation de la sûreté publique, lorsque possible. Tout membre du personnel de sûreté déployé à nos sites doit accepter les protocoles sur les droits de la personne et suivre une formation. En 2021, IAMGOLD a élaboré la norme sur l'exploitation minière artisanale pour détailler les meilleures pratiques en engagement et en gestion de l'EMA.

À Rosebel, deux protocoles ont été signés par IAMGOLD, le gouvernement, des représentants des communautés et des coopératives d'EMA autorisant l'EMA dans des sections définies de la concession. Ces protocoles assurent un accès à des coopératives de la communauté locale et établissent des limites concernant le nombre acceptable de travailleurs et travailleuses, les types d'activités d'exploitation minière et de traitement, et les pratiques environnementales. Rosebel continue de subir des intrusions dans ses zones minières et collabore avec le gouvernement du Suriname pour établir un groupe de travail composé de membres des forces policières et armées pour réduire le nombre d'intrusions.

À Essakane, les sites d'orpaillage traditionnel se situent de 2 à 30 kilomètres autour du site minier. Les relations avec les personnes représentant les groupes d'EMA sont positives, et l'EMA n'interfère pas avec les activités d'exploitation

minière ou d'exploration. Les associations locales d'EMA sont consultées lorsqu'il est nécessaire de les déplacer pour effectuer des activités d'exploration en toute sécurité.

Tableau 1 : Risques liés à l'EMA et mesures d'atténuation

RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	
Risques pour les parties prenantes externes et l'environnement • Risque de pollution de l'eau et du sol et d'effets sur la biodiversité et la santé humaine en raison de l'utilisation du mercure • Risque d'incidences sur les activités économiques et les écoservices en raison de la déforestation, de la perturbation du sol et de l'érosion • Risques pour la sécurité occasionnés par des pratiques minières dangereuses et des intrusions dans les fosses	Essakane • Sensibilisation continue aux effets néfastes de l'EMA par l'association provinciale de l'Oudalan et la direction provinciale de l'environnement, de concert avec les associations d'EMA • Engagement continu avec les communautés locales et le gouvernement du Burkina Faso	Rosebel • Restrictions ou contrôles de l'EMA établis dans des protocoles formels pour l'EMA effectué à la concession Rosebel • Sensibilisation aux dangers de l'intrusion dans les fosses et plateformes d'engagement ciblant les jeunes • Évaluation d'options pour la production d'or sans mercure
Risques pour les activités et le personnel d'IAMGOLD • Risque d'intrusion sur le site minier et interférence avec les activités d'exploitation minière ou d'exploration • Risque de blocus ou de manifestations lié à l'EMA et à l'accès aux zones minières • Risque de conflit physique entre les groupes d'EMA et les forces de sécurité publiques ou privées • Responsabilité des effets environnementaux sur les concessions minières causés par l'EMA • EMA servant au financement de terroristes dans la région du Sahel, occasionnant des risques de sûreté accrus	Essakane • Participation des autorités de décentralisation et du gouverneur pour réglementer l'utilisation des sites d'orpaillage • Consultation avec les groupes d'EMA pour qu'ils n'effectuent pas leurs activités près du site minier • Recrutement de membres de groupes d'EMA en tant qu'agents et agentes de sécurité de la communauté Essakane et Rosebel • Formation sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne pour tous les membres de la sécurité privée et soutien à la formation des membres de la sécurité publique • Autres options de moyens de subsistance et programmes de formation	Rosebel • Barrières physiques pour décourager les intrusions dans les fosses et partenariat avec des surveillants et surveillantes des communautés pour des alertes rapides • Protocoles formels multipartites pour encadrer l'accès aux zones minières réservées à l'EMA

Pour en apprendre plus sur notre engagement avec les groupes d'EMA au Suriname, consulter le rapport sur l'EMA du WGC (en anglais seulement)

Réinstallation

La nature de l'exploitation minière demande parfois des déplacements physiques (p. ex., habitations) et économiques (p. ex., terres). Bien que nous nous efforcions de limiter les déplacements dans la mesure du possible, lorsque nous réinstallons des gens, nous cherchons à faire en sorte que leurs conditions de vie soient meilleures qu'avant. La norme de développement durable d'IAMGOLD exige qu'un plan d'action de réinstallation soit élaboré pour chaque réinstallation conformément à la norme de performance 5 de la Société financière internationale – Acquisition des terres et réinstallation involontaire. Nous utilisons un processus consultatif inclusif avec nos parties prenantes afin de planifier et de mettre en œuvre les réinstallations. En outre, nous avons des mécanismes de gestion des plaintes en place pour veiller à ce que tous les problèmes relevés soient réglés aussi rapidement que possible. Des audits sont effectués après la réinstallation pour nous assurer que les objectifs ont été atteints.

Nous avons continué de traiter les problèmes liés à des réinstallations antérieures à notre site Essakane, au Burkina Faso. Sur 2 139 maisons construites durant la réinstallation des villages d'Essakane, de Marganta, de Bounia, de Tiknawell, de Petabarabe Seno et de Petabarabe Oudalan, 1 051 ont connu une détérioration des murs et des toits (p. ex., des fissures) causée par un tassement différentiel du sol en raison d'une absence de fondations. Essakane a établi une entente, par son comité d'action de réinstallation, avec les parties prenantes concernées afin de corriger le problème, et un programme de démolition et de reconstruction est en cours, qui sera terminé en 2023 à un coût estimé de 35 millions \$ (8,4 millions \$ en 2021, 12,7 millions \$ en 2022 et 13,6 millions \$ en 2023).

Au Sénégal, à notre projet Boto, le programme de réinstallation de Kouliminde a bien progressé en 2021. Le processus de recensement et d'enquête des personnes affectées par le projet (PAP) est entièrement terminé. Les ententes principales conclues durant les rencontres du forum de négociations ont permis d'obtenir l'approbation des autorités locales et des PAP sur le plan d'action de réinstallation ; la mise en œuvre débutera en 2022. De plus, les PAP le long de la route ont été payés en totalité, ce qui nous donne le droit de passage pour la construction de la route. Il est attendu que le projet occasionnera le déplacement total physique ou économique de 164 ménages et de 1 340 personnes :

- Déplacement physique et économique de 43 ménages, comptant un total de 283 personnes vivant dans le hameau de Kouliminde
- Déplacement économique de 24 ménages, comptant un total de 234 personnes vivant dans le village de Guemedji
- Déplacement économique de 97 ménages, comptant un total de 823 personnes vivant dans la ville de Saraya





Gouvernance environnementale

IAMGOLD vise à être un gestionnaire responsable des ressources naturelles dont elle est chargée. Elle s’efforce toujours de réduire au minimum, d’éliminer et de compenser ses effets sur l’environnement. Ses sites ont de rigoureux systèmes en place de gestion des risques environnementaux, y compris l’énergie, les émissions de GES, l’eau, la biodiversité, les résidus et les déchets.

DANS CETTE SECTION

Énergie et action climatique	32
Gouvernance de l’eau	33
Biodiversité	34
Gestion des résidus et des déchets	35
Fermeture minière et réhabilitation	37



Énergie et action climatique

Conformément à notre engagement Zéro Incident®, il était essentiel que nous prenions des mesures afin de veiller à l’avenir non seulement de nos activités, mais aussi des communautés où nous exerçons nos activités. En tant qu’entreprise, nous jugeons que pour lutter contre les changements climatiques, il ne suffit pas d’atteindre la neutralité carbone au cours des 30 prochaines années – des mesures décisives doivent être prises immédiatement. Inverser les effets des changements climatiques ne signifie pas de stabiliser les émissions; il faut que le volume total de gaz à effet de serre émis dans l’atmosphère et dans les océans du monde année après année soit considérablement réduit. Le monde perd ses habitats à un rythme qui n’est pas viable; l’industrie minière doit contribuer à la création d’habitats.

La politique de gestion de l’énergie et des émissions de gaz à effet de serre d’IAMGOLD, alignée sur le protocole d’évaluation de la gestion de l’énergie et des émissions de GES de l’initiative VDMD, décrit nos principaux objectifs en matière d’énergie : améliorer continuellement notre rendement énergétique; réduire nos émissions de gaz à effet de serre et les répercussions qui en découlent sur l’environnement; et soutenir la mise en place d’énergies propres et renouvelables. IAMGOLD adhère aux réglementations nationales et provinciales sur les émissions atmosphériques.

Un des objectifs de l’entreprise est d’augmenter le nombre de sites utilisant des sources d’énergie renouvelables ainsi que la proportion d’énergie renouvelable utilisée pour répondre aux exigences énergétiques totales de l’entreprise. L’engagement d’IAMGOLD à mettre en œuvre l’énergie solaire est représenté par la centrale solaire de 15 MW à notre mine Essakane, au Burkina Faso, qui a été mise en service en 2018, une centrale solaire à la mine Rosebel, ainsi que des plans pour construire une centrale solaire à Boto. Depuis sa mise en service en 2018, la centrale solaire d’Essakane a permis au site a réduit de 18 500 tonnes les émissions de CO₂ et de 6 millions de litres de carburant par an.

IAMGOLD a annoncé en septembre 2021 qu’elle entreprenait des actions exhaustives pour lutter contre les changements climatiques : un engagement à atteindre des émissions nettes négatives de GES au plus tard en 2050. Les réductions absolues constituent une partie fondamentale de la stratégie d’IAMGOLD pour lutter activement contre les changements climatiques, tout comme les investissements dans des projets de compensation du carbone axés sur la nature afin de soutenir l’élimination des GES. IAMGOLD s’engage à travailler parallèlement sur des initiatives de réduction et d’élimination.

L’engagement comporte deux cibles globales distinctes :

1) Des réductions des émissions de GES de champ d’application 1 (directes) et de champ d’application 2 (indirectes – énergie). IAMGOLD s’engage à réduire son profil d’émissions aussi près de zéro que possible au plus tard en 2050. Les travaux initiaux se concentreront sur la définition d’options spécifiques pour gérer les plus grandes sources d’émissions de la société : les flottes de véhicules lourds et légers ainsi que la production et la consommation d’énergie. Les engagements d’IAMGOLD seront mis à jour en 2025 pour y intégrer ses émissions de champ d’application 3 (indirectes – chaîne de valeur).

2) Élimination des GES. Inverser les effets des changements climatiques demande non seulement la réduction des émissions, mais aussi l’élimination de quantités substantielles de GES existants dans l’atmosphère. Dans le cadre de cette cible, IAMGOLD s’engage à avoir une incidence nette positive sur la biodiversité, c’est-à-dire que la société s’engagera à créer plus d’habitats qu’elle en perturbe. IAMGOLD prévoit atteindre cette cible globale par des investissements dans des solutions axées sur la nature qui contribuent à la réalisation des objectifs de biodiversité et qui servent de puits de carbone. La société recherchera des occasions d’investissement à ses sites d’exploitation, ainsi qu’à l’échelle régionale et mondiale, afin d’assurer le maximum de bénéfices pour chaque dollar investi.

IAMGOLD élabore actuellement une feuille de route initiale sur les émissions de GES pour 2022, comprenant des objectifs intérimaires ainsi qu’une étude préliminaire sur la biodiversité à ses sites. D’ici la fin de 2022, IAMGOLD publiera une feuille de route de haut niveau sur la façon dont la Société prévoit atteindre sa cible globale d’émissions nettes négatives et d’incidence nette positive sur la biodiversité au plus tard en 2050. IAMGOLD publiera également son premier rapport conforme aux lignes directrices du Groupe de travail sur la divulgation de l’information financière relative aux changements climatiques.

Pour consulter notre rendement passé et actuel par rapport à l’initiative VDMD de l’AMC, [cliquer ici](#)

CHAMP D’APPLICATION (en tonnes métriques d’équivalent CO ₂)	ESSAKANE	ROSEBEL	WESTWOOD	TOTAL
1	384 522,88	201 011,64	11 024,51	596 549,03
2	350,45	0,00	161,68	512,13
3	313 249	215 595	39 121	334 769

Gouvernance de l’eau

L’eau est une ressource importante dans le processus d’extraction de l’or et une ressource partagée avec nos communautés hôtes. IAMGOLD s’engage à gérer et à utiliser les ressources en eau de façon responsable et efficace, car elle reconnaît l’importance d’une utilisation de l’eau socialement équitable et durable. Nous sommes déterminés à déployer les efforts nécessaires pour assurer, maintenant et à l’avenir, l’accès à une eau saine pour toutes les personnes.

Nos objectifs en gestion de l’eau comprennent la conformité aux exigences réglementaires applicables, la gestion efficace des ressources en eau et le recyclage et la réutilisation de l’eau pour le traitement du minerai, lorsque possible. Nous faisons un suivi de notre utilisation et de notre gestion de l’eau aux sites d’exploitation que nous gérons et à nos sites d’exploration avancée. La consommation d’eau aux sites d’exploration et aux sites fermés n’est pas considérée comme importante puisqu’ils ne comportent aucune production active ou activité de traitement du minerai.

Toutes nos mines et tous nos sites de mise en valeur disposent d’une approche formelle à la gestion de l’eau. Les sites de Westwood, Boto et Côté Gold ont des études du bilan hydrique en place ; à Essakane et à Rosebel, ces études sont en cours de développement. Nos mines Essakane et Rosebel ont des objectifs et des cibles en place pour gérer les risques et les occasions liés à l’eau, et à ces trois mines en exploitation, les données de suivi de l’eau sont régulièrement examinées, et les résultats sont intégrés à la planification à long terme des sites et aux plans de fermeture. Les plans de gestion de l’eau de chaque site abordent tous les aspects de la qualité et de la quantité de l’eau par rapport à nos activités, y compris la planification de la fermeture, la réhabilitation, la gestion des résidus, l’eau rejetée, l’eau potable et les eaux souterraines. Les exploitations d’IAMGOLD sont conçues pour limiter le prélèvement d’eau, réduire au minimum notre incidence sur les cours d’eau et suivre des pratiques efficaces de gestion et de conservation de l’eau. Notre site Essakane au Burkina Faso est situé dans une région soumise à un stress hydrique¹ élevé et ne déverse pas d’eau de traitement dans l’environnement. Rosebel et Westwood se trouvent dans des régions soumises à un stress hydrique faible.

La qualité et la quantité de l’eau font l’objet d’une surveillance régulière, y compris l’eau traitée et l’eau rejetée. Les tests sont effectués par des laboratoires au site et des laboratoires tiers pour vérifier la conformité aux réglementations et aux paramètres nationaux. En plus de nous assurer de répondre aux normes nationales applicables, le rejet d’effluents à Rosebel respecte les limites au point de rejet, qui sont basées sur les limites des Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires (EHS) du Groupe de la Banque mondiale – IFC pour le rejet d’eaux usées dans les eaux de surface.

Pour consulter notre rendement passé et actuel par rapport à l’initiative VDMD de l’AMC, [cliquer ici](#)

En tant que membre de l’AMC, IAMGOLD effectue des auto-évaluations annuelles par rapport au protocole d’intendance de l’eau de l’initiative VDMD et fait état de son rendement. IAMGOLD met actuellement en place un plan d’action pour s’assurer que tous ses sites peuvent obtenir la cote A dans le protocole d’intendance de l’eau de l’initiative VDMD.

IAMGOLD dispose d’un robuste programme d’engagement communautaire et d’un solide plan d’engagement des parties prenantes pour s’assurer de recevoir et prendre en compte les commentaires de la communauté locale, y compris ceux portant sur l’eau. Un système officiel de plaintes est également en place pour traiter les plaintes et les préoccupations des parties prenantes externes.

	ROSEBEL	ESSAKANE	WESTWOOD	BOTO	CÔTÉ GOLD	TOTAL
Volume total d’eau prélevée (milliers de m³)	20 122,8	8 666,7	5 059,6	43,8	7 073,2	40 966,1
Volume total d’eau rejetée (milliers de m³)	3 330,5	0	3 117,2	0	0	6 447,7
Consommation d’eau (volume total d’eau prélevée – volume total d’eau rejetée) (milliers de m³)	16 792,3	8 666,7	1 942,4	43,8	7 073,2	34 518,4



[1] Les niveaux de stress hydrique proviennent du **Aqueduct Water Risk Atlas** du World Resources Institute.

Biodiversité



IAMGOLD reconnaît que la protection de la biodiversité et le maintien des écosystèmes sains sont essentiels à la gestion responsable de l'environnement de ses projets miniers. Elle s'engage à intégrer la gestion et la conservation de la biodiversité à toutes les phases de ses activités, en utilisant les ressources et compétences nécessaires pour réduire au minimum les effets de ses activités sur la biodiversité, tout en assurant la restauration des fonctions des écosystèmes perturbés. IAMGOLD s'engage à restreindre les activités minières dans les sites du patrimoine mondial.

Nous surveillons et gérons les aspects de biodiversité liés aux exploitations que nous gérons à nos sites d'exploration avancée. Les aspects de biodiversité des anciens sites fermés et des projets de coentreprise dont IAMGOLD n'est pas l'exploitant sont exclus.

Des études de référence de la biodiversité sont réalisées pour les projets de mise en valeur, dans le cadre des études d'impact environnemental et social, qui sont guidées par les normes de performance de l'IFC. Les effets sur les espèces aquatiques et terrestres ainsi que les mesures pour éviter ou réduire les impacts sont pris en considération dans les débuts du processus de planification de projet et sont inclus dans les plans de gestion des sites. Les évaluations environnementales (EE) récentes, comme le rapport d'EE de Côté Gold, sont accessibles sur notre site Web (www.iamgold.com/cotegold). Des études de suivi des effets sur l'environnement sont effectuées à toutes les exploitations minières. Les considérations liées à la biodiversité sont prises en compte durant la planification de la fermeture minière et les activités de réhabilitation.

Nos exploitations Rosebel et Essakane ont des effets importants sur la biodiversité ; Westwood ne se trouve pas dans une zone riche en biodiversité et n'a pas d'effet important sur la biodiversité. Les effets comprennent une perte, une fragmentation, une conversion et une dégradation d'habitats, occasionnant des perturbations et des déplacements de la flore et de la faune ; une augmentation de l'activité humaine (machinerie d'exploitation, bruit et lumière) ; et une pression de chasse accrue causée par un plus grand accès aux humains et une affluence de populations.

Rosebel se situe à moins de cinq kilomètres d'une réserve naturelle. L'écosystème à Rosebel et à proximité fait partie des savanes du Suriname et du Guyana qui forment un vaste écosystème dans la région. D'un point de vue mondial, il s'agit d'un écosystème relativement unique comportant une biodiversité riche. Des études sur la faune ont été réalisées à des intervalles de quelques années. Ces études ont confirmé que la région comprend de grandes populations de plusieurs espèces vulnérables ou quasi menacées au niveau international. Une étude de 2017 a conclu que les populations de jaguars, de tatous, de tayras et de pécaris à collier semblent décliner ; cependant, les données sur la faune ont aussi confirmé que les concessions de Rosebel ont une faune de mammifères plus riche que les réserves naturelles à proximité. Rosebel effectue des études chaque fois qu'un projet important est planifié, y compris pour les trois parcs à résidus et à la fosse satellite Saramacca.

Des discussions ont eu lieu avec plusieurs parties prenantes sur la conception et le déploiement de passages pour singes le long de la voie de transport de la concession Saramacca. En 2020, des spécialistes externes ont créé une ébauche du plan de gestion de la biodiversité à la fosse satellite Saramacca.

Essakane est située à l'intérieur de la Réserve partielle de faune du Sahel de 1 600 000 ha. L'exploitation minière est permise dans ce secteur. C'est une zone désignée principalement en raison des lacs temporaires (Mare d'Oursi, Mare de Yomboli, Mare de Kissi), qui sont importants pour les oiseaux migrateurs. La zone humide de la Mare d'Oursi est située à 67 km du site. La région du Sahel est très vulnérable à la désertification. Plusieurs espèces d'arbres, d'arbustes et d'herbes sont en déclin dans la région. Les forêts et les steppes situées en bordure des rivières Gorouol et Feildegasse constituent des habitats importants pour les oiseaux, les mammifères et les reptiles migrateurs. Plusieurs espèces vulnérables sont présentes sur les concessions d'Essakane : voir le rapport GRI pour plus de détails. Essakane dispose d'un plan de gestion de la biodiversité. Des recensements des espèces touchées sont réalisés régulièrement par des spécialistes externes pour faire un suivi de notre taux de succès dans l'atténuation de notre incidence.

IAMGOLD entreprend actuellement une étude préliminaire exhaustive sur la biodiversité qui détaillera le plan d'action pour atteindre une incidence nette positive sur la biodiversité au plus tard en 2050.

Pour consulter notre rendement passé et actuel par rapport à l'initiative VDMD de l'AMC, cliquer ici

Gestion des résidus et des déchets

L'élimination inadéquate des déchets peut occasionner des répercussions néfastes importantes. Un déversement ou un rejet accidentel peut être dangereux pour notre personnel et d'autres parties prenantes et peut contaminer l'environnement en l'absence d'une intervention rapide et efficace. La gestion des déchets comprend les stériles, les résidus et d'autres flux de déchets (déchets dangereux et non dangereux). Les processus d'extraction et d'affinage du minerai sont les principales sources de déchets. Guidés par notre vision Zéro Incident®, nous surveillons de près les stériles et les résidus produits ainsi que la qualité de l'effluent final durant l'exploitation minière et après la fermeture.

Notre objectif est de respecter les exigences réglementaires et de nous assurer que les flux de déchets sont manipulés, entreposés et transportés de façon appropriée pour éviter tout déversement accidentel dans l'environnement. Nous avons des procédures en cas de déversement pour intervenir de façon appropriée et réduire au minimum les impacts sur l'environnement récepteur.

Nos rapports sur la gestion des résidus et des déchets couvrent nos trois sites en exploitation. Les effluents et les déchets provenant des projets en coentreprise où IAMGOLD n'est pas l'exploitant sont exclus.

Notre norme de développement durable définit les exigences minimales en gestion des déchets. À cette norme s'ajoute notre norme de gestion des résidus, qui indique que les consultations avec les communautés d'intérêts sont faites de manière à tenir compte des considérations de ces communautés en ce qui a trait à la gestion des parcs à résidus. Des procédures opérationnelles normalisées sont élaborées et maintenues pour les processus, comme la gestion des déchets dangereux à nos sites d'exploitation. Des plans de préparation aux urgences et d'intervention en cas d'urgence sont en place à chacune de nos exploitations pour tenir compte des risques, y compris l'intervention en cas de déversement, et sont régulièrement testés.

Nous situons, concevons, construisons, utilisons et fermons les parcs à résidus en conformité avec le protocole de gestion des résidus miniers VDMD de l'AMC, le guide sur les résidus miniers de l'AMC ainsi que les systèmes de gestion des résidus, y compris les manuels d'utilisation, d'entretien et de surveillance en place à chaque exploitation. Nous nous assurons que toutes les structures sont stables et que tous les solides et les eaux sont gérés dans les zones désignées à cet effet. Des plans de dépôt sont exigés pour les stériles et les résidus. Le suivi de la qualité de l'eau et des sédiments est régulièrement effectué.

En tant que membre de l'AMC, IAMGOLD effectue des auto-évaluations annuelles par rapport au protocole de gestion des résidus miniers de l'initiative VDMD et fait état de son rendement. IAMGOLD met actuellement en place un plan d'action pour s'assurer que tous ses sites peuvent obtenir la cote A du protocole de gestion des résidus miniers de l'initiative VDMD.

Au moins une fois par an, des inspections sont effectuées pour tester la stabilité physique, les résidus, la gestion de l'eau et le rendement de chaque parc à résidus. Les résultats sont examinés par les cadres, puis communiqués au conseil d'administration. Le vice-président principal, Exploitations et projets, est le haut dirigeant responsable de la surveillance de la gestion des résidus dans l'entreprise. IAMGOLD planifie de mettre en place des comités indépendants d'examen des résidus pour chacun de ses sites d'exploitation. Tous nos parcs à résidus à notre mine Essakane et à notre mine Rosebel sont classés comme présentant un risque élevé, selon les Recommandations de sécurité des barrages du Canada. Le parc à résidus de notre mine Westwood est considéré comme présentant un risque important. Pour plus de détails sur nos parcs à résidus, cliquer [ici](#).

Il y a du drainage rocheux acide (DRA) à toutes nos exploitations. À Essakane, le DRA est minime, et les plans en vigueur sur les stériles et la fermeture gèrent ce risque. À Westwood, le DRA est important et est activement géré par les plans de gestion de l'eau du site. À Rosebel, le DRA est limité, principalement dans une fosse à ciel ouvert. La planification minière en continu prend en considération les risques et établit des plans pour veiller au respect des normes de qualité de l'eau de l'IFC.

Des plans de gestion de l'eau sont en place à chaque exploitation pour les déchets dangereux et non dangereux. À Rosebel, du matériel d'emballage biodégradable a été introduit au camp à la fin 2019 pour réduire les déchets. La réduction des déchets à Essakane est axée sur le choix de matériel, la gestion des stocks, la réduction de l'emballage et la sensibilisation de la main-d'œuvre. Un système de surveillance est en place pour faire un suivi de la quantité de déchets générés et traités au site et hors site. Les entrepreneurs qui gèrent des déchets sont contractuellement tenus de mettre en application de bonnes pratiques de gestion environnementale, et plusieurs entrepreneurs font l'objet d'audits annuels pour assurer leur conformité. Les déchets dangereux sont incinérés, tandis que les déchets recyclables sont traités par les entrepreneurs.

Pour consulter notre rendement passé et actuel par rapport à l'initiative VDMD de l'AMC, cliquer [ici](#)



Gestion des résidus et des déchets (suite)

	Parc à résidus				
	ROSEBEL GOLD MINES N.V	IAMGOLD ESSAKANE SA	MINE WESTWOOD/ DOYON	YVAN VEZINA	SOLBEC
Statut	Actif	Actif	Actif	Fermé	Fermé
Année de construction	2003	2010	1982	1983	1994
La digue est-elle actuellement exploitée ou fermée conformément à la conception approuvée ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Type d'élévation	Central	Initialement, il s'agissait d'une digue centrale de départ. Elle a été relevée au moyen d'une digue en enrochement en aval construite sur les résidus situés en amont de la digue de départ.	Central	Site fermé	Site fermé
Hauteur maximale actuelle (m)	58	25	18	10	11
Volume actuel des installations de stockage des résidus (m³)	116 200 000	77 000 000	10 945 990	2 500 000	2 500 000
Volume des installations de stockage des résidus prévu dans cinq ans (m³)	159 000 000	106 000 000	23 212 163	Raisons inconnues	Raisons inconnues
Examen d'expert indépendant le plus récent	2018	2019	2015	2018	2017
Disposez-vous de documents techniques complets qui portent notamment sur la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien et(ou) la fermeture ?	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Niveau de risque du parc à résidus	Risque élevé	Risque élevé	Risque important	S.o. – La topographie est considérée comme étant stable.	Classe C, niveau de conséquences d'une rupture : modéré
Quel système de classement des risques suivez-vous ?	Directives de l'Association canadienne des barrages	Directives de l'Association canadienne des barrages	Directives de l'Association canadienne des barrages	Loi sur la sécurité des barrages du Québec	Loi sur la sécurité des barrages du Québec
Est-il arrivé, à quelque moment que ce soit, qu'on ne puisse pas confirmer ou certifier la stabilité du parc à résidus ou qu'on ait des préoccupations importantes en ce qui a trait à la stabilité du parc à résidus ?	Non	Non	Non	Non	Non
Avez-vous affecté un expert interne en génie à la surveillance de cette installation ? Avez-vous fait appel à des ingénieurs externes pour surveiller cette installation ?	Internes et externes	Internes et externes	Internes et externes	Internes et externes	Internes et externes
Y a-t-il un plan de fermeture en place pour cette digue ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Est-ce qu'il comprend une surveillance à long terme ?	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Fermeture minière et réhabilitation

Les gisements ne sont pas infinis, et l'exploitation active finira par prendre fin. IAMGOLD s'engage à fermer ses mines de manière responsable. Les objectifs de la planification de la fermeture minière sont la conformité aux exigences réglementaires, la prise en considération des aspects environnementaux, sociaux et financiers et la mise en œuvre des activités de réhabilitation en continu.

Les plans de fermeture sont exigés à toutes les exploitations d'IAMGOLD. La plupart des plans de fermeture sont régulièrement mis à jour au cours de la durée de vie de la mine (DVM). Les plans de fermeture minière des sites d'exploitation sont mis à jour tous les cinq ans ou selon les exigences de la direction, et chaque site doit avoir un plan de mise en œuvre de la fermeture en place trois ans avant sa fermeture. La réhabilitation progressive est fortement encouragée, lorsqu'elle est possible. IAMGOLD consulte aussi régulièrement les membres de la communauté au sujet des plans de fermeture pour s'assurer de prendre en compte et d'intégrer leurs points de vue. Tous nos sites en exploitation ont des plans de fermeture ; Essakane et Rosebel ont mis à jour le leur en 2018, et Westwood, en 2021. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, basées sur les budgets de planification de la fermeture, sont mises à jour sur une base trimestrielle et annuelle et sont auditées par un tiers tous les ans. Lorsque la loi l'exige, IAMGOLD dispose de fonds réservés pour la mise en œuvre d'un plan de fermeture.

À la fermeture, certaines composantes minières demeureront en place et pourraient transformer de façon permanente la topographie existante. Il s'agit principalement de parcs à résidus, de haldes à stériles et d'ouvrages liés aux fosses à ciel ouvert et souterraines. Les efforts de réhabilitation sont orientés vers une utilisation finale du sol adéquate, conformément aux critères de fermeture convenus, comme la stabilité physique, chimique et biologique.

La norme en matière de développement durable d'IAMGOLD définit la nécessité d'un plan de fermeture dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social requise à chaque site. Le plan de fermeture doit décrire la stratégie proposée pour la transition du site à un état stable à la fin des activités minières commerciales, et il sera élaboré sous la direction de l'équipe de santé, sécurité et développement durable du siège social, en coordination avec la direction du site et l'équipe d'exploitation. IAMGOLD est en train d'élaborer une norme de fermeture décrivant les exigences détaillées de tous les aspects de la planification et de la mise en œuvre de la fermeture minière, durant toutes les phases de la durée de vie de la mine.

En tant que membre de l'AMC, IAMGOLD adhère au cadre sur la fermeture de mines de VDMD.



Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport contient des « énoncés prospectifs », au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et aux États-Unis. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs. Ils sont reconnaissables par l'utilisation de certains termes, comme « planifier », « prévoir », « budgéter », « cibler », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper » et « estimer », y compris la forme négative de ceux-ci et d'autres termes similaires, ou encore de la mention que certains événements ou conditions « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs se rapportent notamment aux prévisions de la Société, y compris sur la production de métaux; les teneurs de minerai estimées; les taux de récupération; les délais de production; les résultats de forage; les estimations de la durée de vie de la mine; le total des coûts décaissés par once; les coûts de maintien tout inclus par once; les autres frais; les flux de trésorerie; les flux de trésorerie disponibles; les méthodes d'extraction ou de traitement du minerai; le moment auquel certains événements liés aux sites de la Société se produiront; les répercussions de la pandémie liée à la COVID-19, qui perdure, sur le personnel, les activités et les affaires générales de la Société; les taux de récupération; le débit de l'usine, l'optimisation et l'exploration prévue, y compris les coûts et autres estimations sur lesquels de telles projections reposent; l'échéancier et le montant des coûts en immobilisations, les autres coûts et les autres besoins en liquidités, ainsi que les attentes relativement à leur financement; les estimations des réserves minérales, des ressources minérales, de la production minérale et des ventes futures; le développement projeté de certains gisements, y compris les estimations des coûts d'exploration, de développement et de production et autres coûts en immobilisations, ainsi que les estimations de

l'échéancier de cette exploration, de ce développement et de cette production ou de la prise de décisions relatives à cette exploration, à ce développement et à cette production; les estimations des réserves minérales et des ressources minérales et l'effet des résultats de forage sur les réserves minérales et les ressources minérales futures; la capacité de la Société à obtenir les permis et les autorisations nécessaires dans le cadre de ses activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, actuelles ou éventuelles, et l'échéancier prévu à cet effet; l'exploration prévue; l'échéancier prévisionnel et les conclusions des études et des évaluations techniques; le montant et les dates de paiement des dividendes futurs; les tendances anticipées en ce qui a trait aux activités et à l'exploration de la Société, ainsi qu'au financement de celles-ci; les plans de la Société relativement à l'environnement, au développement durable et à la gouvernance.

Les énoncés prospectifs reposent sur les opinions, les hypothèses et les estimations de la direction, qui sont considérées comme raisonnables à la date à laquelle ces énoncés prospectifs sont formulés, et sont intrinsèquement soumis à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent la capacité de la Société à répondre aux attentes liées à la production et à l'exploration, au développement et aux plans d'expansion de ses projets; les fluctuations du cours au comptant et à terme de l'or ou de certaines autres matières premières dont la Société a besoin pour exercer ses activités; les changements apportés à la législation, à la fiscalité, aux contrôles ou aux règlements des gouvernements nationaux et locaux et des changements dans l'administration des lois, des politiques

et des pratiques, ainsi que l'incidence des conditions commerciales et économiques générales; la disponibilité globale des liquidités et du crédit, l'échéancier des flux de trésorerie et la valeur des actifs et des passifs établis en fonction de la conjoncture; les taux de change des devises; les répercussions de l'inflation; les variations possibles de la teneur en minerai ou des taux de récupération; les changements apportés aux méthodes comptables; les changements dans les ressources minérales et les réserves minérales; les risques liés à la cession d'actifs; les risques liés aux conventions d'achat de métaux; les risques liés aux acquisitions; les changements dans les paramètres du projet à mesure que les plans sont peaufinés; les changements dans les délais de développement, de construction, de production et de mise en service du projet; les risques liés aux maladies infectieuses, notamment la COVID-19; les dépenses et coûts imprévus; les prix accrus du carburant, de l'acier, de l'énergie, de la main-d'œuvre et autres consommables qui engendrent des coûts supérieurs et des risques généraux inhérents à l'industrie minière; les défaillances de l'équipement ou l'incapacité des processus à fonctionner comme prévu; les changements inattendus de la durée de vie de la mine; les résultats imprévus des études futures; la saisonnalité et les changements météorologiques imprévus; les coûts et l'échéancier du développement de nouveaux gisements; le succès des activités d'exploration; les délais d'obtention des permis; les risques liés à la dépendance envers des conseillers et consultants locaux dans des territoires étrangers; les risques environnementaux; les coûts de réhabilitation imprévus; les risques liés aux exploitations en coentreprises, aux litiges ou aux réclamations concernant les titres de propriété; les limitations de la couverture d'assurance; l'échéancier et l'issue possible des litiges et des conflits du travail en cours et en suspens; les risques liés à l'application des droits dans

les territoires étrangers, ainsi que les facteurs de risque abordés ou mentionnés dans le présent document et dans la notice annuelle la plus récente de la Société, qui a été déposée auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada et qui est accessible à l'adresse www.sedar.com, ainsi que dans le rapport annuel de la Société sur le formulaire 40-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les actions, les événements et les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements et les résultats réels ne correspondent pas à ceux qui avaient été anticipés, estimés ou prévus. Rien ne saurait garantir que certains énoncés prospectifs s'avéreront exacts, les résultats réels et les événements futurs pouvant différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés.

La Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs si les circonstances ou les estimations, les hypothèses ou les opinions de la direction venaient à changer, sauf si la loi applicable l'exige. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance induite aux énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport sont présentés dans le but d'aider les investisseurs à comprendre les rendements et les résultats financiers et opérationnels attendus de la Société aux dates présentées et pour ces dates, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Vérification externe des données d'émissions

Verification Report
IAMGOLD
2021 Corporate Greenhouse Gas Statement

Statement of Verification

IAMGOLD
401 Bay Street, Suite 3200
Toronto, Ontario M5H 2Y4

June 6, 2022

Introduction

IAMGOLD (the "Responsible Party") engaged Brightspot Climate Inc. (Brightspot Climate) to review its greenhouse gas (GHG) inventory for the 2021 Corporate Inventory (the "Corporate Inventory").

The Responsible Party's "GHG Statement" is comprised of the GHG Emissions Report and supporting documentation. The GHG Statement covers the reporting period January 1 through December 31, 2021 and states a total GHG emissions inventory as follows, all values reported in metric tonnes:

Scope 1:	596,549.03 tonnes CO ₂ e
Scope 2:	512.13 tonnes CO ₂ e
Total Inventory:	597,061.16 tonnes CO ₂ e

The GHG Statement is based on historical GHG information.

The Responsible Party is responsible for the preparation and fair presentation of the GHG statement in accordance with the criteria. Our responsibility as the verifier is to express an opinion on the GHG statement based on the verification.

Scope

We completed our review in accordance with the ISO 14064 Part 3: *Greenhouse Gases: Specification with Guidance for the Verification and Validation of Greenhouse Gas Statements* (ISO, 2019). As such, we planned and performed our work in order to provide positive, but not absolute assurance with respect to the GHG Assertion. Scope 1 and 2 emissions were verified at a limited level of assurance.

The verification procedures that were performed through the course of the verification were developed based on the results of a risk assessment that was completed during the verification planning stage. These verification procedures are described in the Verification Plan. Certain verification procedures included data sampling. The sampling type, sample size and the justification for the planned sampling type and size are detailed in a Sampling Plan, which is included in the Verification Plan.

15

Verification Report
IAMGOLD
2021 Corporate Greenhouse Gas Statement

Conclusion and Verification Opinion

I believe our work provides a reasonable basis for my conclusion. There are five unresolved immaterial discrepancies remaining in the GHG Statement, which are detailed in the Verification Report. The aggregate of the immaterial discrepancies does not exceed the materiality threshold.

Based on the processes and procedures conducted through the verification, nothing has come to the attention of the verifier that would lead to the belief that the GHG assertion is not a fair representation of the GHG data and information.

Authentication

PERMIT TO PRACTICE
BRIGHTSPOT CLIMATE INC.

RM SIGNATURE: _____

RM APEGA ID #: 80007

DATE: 2022 06 06

PERMIT NUMBER: P014428

The Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (APEGA)

16



IAMGOLD[®]

C O R P O R A T I O N